

## **Registres de Pierre Torrent, notaire royal de Mende**

### **3<sup>E</sup>. 2933, registre de Pierre Torrent, notaire royal**

f° 2 à 4, table analytique

f° 5, disparu

f° 6, le 8 novembre 1519, testament de Jaucelin Brajon, le vieux, de Chabannes (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Jean, son fils, Jeanne, sa fille mariée, autre Jean, son fils, mineur d'état, Jacques Brajon, Antonie, sa femme, et qui nomme héritier universel Jaucelin Brajon, fils de feu Jean, son filleul. Il nomme exécuteurs testamentaires François Brajon, son fils, et Jean Brajon, son neveu.

f° 8v°, le 25 février 1520 (ns), promesse de revente de cens par François Sarrazin, en faveur de Guillaume Pons.

f° 9v°, le 11 novembre 1519, vente par Pierre Latgier, fils de feu Jean, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Jacques Bolet et sa femme, Antonie Latgier, d'un champ sis audit lieu contre quatorze moutons or.

f° 13, le 5 novembre 1519, vente par les patrons et chapelains de la chapelle fondée par feu Bertrand Geymar à Privat Maurin, de Méjantel (Barjac), d'un pré et un champ contre quarante-quatre livres tournois.

f° 15v°, le 19 novembre 1519, vente par Jean et Jean Bonald, père et fils, de Rochebelot (Rieutort-de-Randon), à Jean Fredald, de Vitrolles (Rieutort-de-Randon), d'un ort contre quatre livres et cinq sous tournois.

f° 17v°, le 3 décembre 1519, quittance dotale par Guillaume Marco, du Born, à Etienne Coderc, de Badaroux, en déduction de la dot de Mondette, sa femme, de sept livres et dix sous tournois.

f° 19, le 3 décembre 1519, quittance par Pierre Fournier, de Gerbald (Saint-Bauzile), et Catherine, sa fille, femme d'Antoine Martin, à Antoine Martin, de Gerbald, de soixante livres tournois, des robes, une couverture et un linceul apportés en leurs biens selon transaction passée entre Guigon Martin et ledit Antoine. Avec quittance par ledit Antoine Martin, originaire de Rouffiac, audit Guigon Martin, son frère, de Rouffiac, de trente livres tournois.

f° 22, le 13 décembre 1519, transaction entre Etienne Comitès, de Salses (La Rouvière), et Antoine André, dudit lieu. Avec quittance générale entre eux.

f° 25v°, le 13 janvier 1520 (ns), contrat de mariage d'Etienne Martin, fils de Guigon Martin, de Rouffiac (Saint-Bauzile), et Raymonde Rouffiac, fille de Guigon, dudit lieu. Le père de la mariée lui constitue en dot cent livres tournois, deux robes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée. Puis donation pour cause de mariage par Guigon Martin à son fils, Etienne Martin, de la moitié de ses biens. Avec clauses d'usufruit et de vie commune.

f° 32, le 13 janvier 1520 (ns), contrat de mariage entre Jean Martin, fils de Guigon, de Rouffiac, et Jeanne Rouffiac, fille de Guigon Rouffiac. Ledit Guigon Rouffiac donne en dot la moitié de ses biens, avec clauses d'usufruit et de vie commune. Puis donation pour cause de mariage par Guigon Martin à son fils de cent quarante livres tournois sur les biens familiaux. Avec quittance des biens familiaux par le marié à son père et à son frère, Etienne.

f° 37, le 28 janvier 1520 (ns), contrat de mariage entre Jean Bertrand, fils de feu Pierre, d'Allenc, et Jeanne Pascal, fille de Jean Pascal le vieux, du Born. Le père de la mariée lui constitue en dot quarante-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

° 41, le 29 janvier 1520 (ns), contrat de mariage entre Pierre Brajon, fils de Pierre, autrefois de Changefèges, à présent de Chabrit, et Jeanne Malgoires, fille de Jean Malgoires, de Chabrit. Le père de la mariée lui constitue en dot tous ses biens avec clauses de vie commune et d'usufruit, et une pension pour sa femme Catherine. Le marié sera tenu d'apporter deux couvertures et deux linceuls, ainsi que trente animaux à laine et deux cents livres tournois. Puis, le 4 février, donation pour cause de mariage par Pierre Brajon le vieux, de Changefèges, à son fils, de deux cents livres tournois et trente animaux à laine. Avec quittance des biens familiaux par ledit Pierre Brajon fils, à son père, Pierre Brajon.

° 47, le 16 février 1520 (ns), testament de Jean Malgoires, de Chabrit (Saint-Gervais), qui adresse des legs à sa sœur, Philippe, à Jeanne, son autre sœur, à Jean et Guillaume Boquet, ses neveux, de Mende, à Jeanne, sa fille, femme d'Antoine Barbut, à autre Jeanne, sa fille, femme d'Antoine Pascal, à Catherine, sa femme, et qui nomme héritier universel son fils, Jacques.

° 50, le 18 février 1520 (ns), quittance dotale par Jean Bertrand, d'Allenc, mari de Jeanne Pascal, à Antoine et Etienne Dumas, père et fils, de Saint-Martin, de dix livres tournois.

° 51, le 25 février 1520 (ns), vente par Guillaume Pons, de la Rouvière, à François Sarrazin, d'un setier de seigle contre quinze livres tournois.

° 53, le 8 mars 1520 (ns), vente par Jean Daude, fournisseur de Mende, à Guillaume Barro, marchand de Mende, d'un ort contre quinze livres tournois.

° 55, le 11 mars 1519 (ns), transaction entre Etienne de Lafont, fils de feu Jean, originaire de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à présent de Saint-Léger-de-Peyre, et son frère, Guillaume de Lafont, fils et héritier de leur père.

° 57, le 22 mars 1520 (ns), transaction entre Antonie Vicanh et Guillauma Vicanh, fils et fille de feu Bernard Vicanh, originaires de Bagnols, à présent de Saint-Martin du Born, et Vital Vicanh, fils d'Etienne, de Bagnols.

° 59v°, le 14 avril 1520, quittance générale par Pierre de Brolhio, peigneur de Mende, fils et héritier de Jean de Brolhio, de Mende, et Astorg de Brolhio, fils et héritier de François de Brolhio, lesdits Jean et François de Brolhio étant héritiers d'Etienne Boyer, défunt chanoine de Mende et cellérier du chapitre, à Guillaume Peson, fils et héritier de feu Etienne, son aïeul, et de feu Pierre Peson, son père, de tout ce que les Peson devaient à Bruehl.

° 60v°, le 29 avril 1520, quittance générale par Jean de Galieyre, prêtre bénéficiaire de Mende, cellérier du chapitre, à Jacques Bolet, de Chanteruéjols (Saint-Gervais).

° 61v°, le 25 mai 1520, vente par Astorg Galhard, barbier de Mende, à Blaise Olier, tisserand de Mende, d'un ort sis au terroir de Segalenc, contre quatorze livres tournois.

° 64, le 26 mai 1520, vente par Jacques Planchon, du Chastelnouvel, à Antoine Jouvenel le vieux, du Chastelnouvel, d'un champ et un pré sis au Chastelnouvel, contre six moutons or.

° 66, le 29 mai 1520, vente par Vital Bestion et sa femme, Catherine, d'Aspres, aux prêtres et aux patrons de la chapelle fondée par feu Bertrand Geymar, d'un setier de seigle de cens contre quinze livres tournois. Avec promesse de revente.

° 69, le 2 juin 1520, vente par Jean de Lafont, fils de feu Laurent, de Chanteruéjols, à Pierre Brun, fils de Pierre, du Mazet (Lachamp), d'un champ contre dix-sept livres tournois.

° 72, le 2 juin 1520, quittance dotale par Pierre Brun, du Mazet (Lachamp), comme fils de Pierre Brun et de Laurence de Lafont, et comme héritier de celle-ci, à Jean de Lafont, fils de feu Laurent, de Chanteruéjols, de treize livres tournois, des robes dotales, d'une couverture et d'un linceul.

° 73v°, le 1<sup>er</sup> juillet 1520, testament de Marguerite, fille de feu Jean Julien, de La Combes (Born), qui nomme héritier universel Jean Julien, fils d'Antoine, auquel elle substitue Guillaume Julien, frère dudit Jean, puis Jeanne, veuve d'Antoine Julien, mère desdits Jean et Guillaume.

° 75, le 5 juillet 1520, testament de Guillaume Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald (Saint-Bauzile).

° 77v°, le 25 août 1520, transaction entre Antoine et Jean Cobe, père et fils, de Pulgière (Badaroux), et Arnald Roch et sa femme Astruge Runel, de Sainte-Hélène.

° 80, le 27 août 1520, vente par Etienne Malaval, tisserand de Mende, à Raymond Allenc, tisserand de Mende, d'une vigne sise à Mende, au Rieucros, contre dix-huit moutons or.

° 82, le 29 août 1520, testament de Jean Gerin, prêtre bénéficiaire de Mende, qui nomme héritier universel Guillaume Gerin, prêtre bénéficiaire de Mende, son neveu, et qui nomme exécuteurs testamentaires, Jean Mazel et Jean Gay, prêtres bénéficiaires de Mende, Jean Moys, apothicaire, et le notaire récipiendaire.

° 85, en septembre 1520, testament d'Antoine Ebrard, fils de feu Jean, du Born, qui adresse des legs à Catherine, sa sœur, femme de Jean Badaroux, à Jeanne, sa femme, à Guillaume, son frère, et qui nomme héritière universelle sa fille, Astruge. Il élit exécuteurs testamentaires, François Sarrazin, curé du Born, et André Masso.

° 88, le 14 septembre 1520, contrat de mariage entre Etienne Dumas, fils d'Antoine, de Saint-Martin du Born, et Marguerite, fille de feu Claude Fabri, d'Anglade (Brenoux).

° 92v°, le 25 septembre 1520, vente par Françoise, veuve de Pierre Genre, et Etienne Genre, son fils, de Vitrolles (Rieutort), à Pierre Cortin, de Vitrolles, d'un pré sis audit lieu. Avec promesse de revente.

° 96v°, le 29 septembre 1520, pacte entre Jeanne de Bedos (*Bedossio*), veuve de Jean d'Altier, seigneur du Champ, tutrice de Louis d'Altier et de ses autres enfants, d'une part, et Guillaume de Grandmont, archidiaire, Jean de la Panouze, chanoines, commis par le chapitre de Mende.

° 98v°, en 1520, cession en nouvelle emphytéose par Simon de Corsac, seigneur de Vallescure et Mezeri, à Jean Boniol, du Born, de la possibilité de prendre du bois dans les bois dudit Corsac.

° 101, le 3 octobre 1520, testament de Catherine Boniol, veuve de Pierre Bodet, de Croset (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Agnès, sa fille, femme de Vital Boyer, à Etienne Bodet, son fils, à Etienne Boyer, fils de ladite Agnès, et qui nomme héritier universel son fils, Antoine Bodet. Elle nomme exécuteurs testamentaires Etienne et Jean Boniol, ses frères.

° 103v°, le 3 octobre 1520, ratification par Catherine Boniol, veuve de Philippe (sic) Bodet, Antoine et Etienne Bodet, frères de Jean Bodet, de la dot constituée par ledit Jean Bodet, fils de Philippe de Mende, à Agnès (prénommée Catherine dans cet acte), femme de Vital Boyer. Avec quittance des biens familiaux par ladite Agnès Bodet (bien prénommée Agnès), fille de feu Philippe, femme de Vital Boyer, à sa mère et à ses frères susdits.

° 106, le 3 octobre 1520, quittance des biens familiaux par Etienne Bodet, fils de Philippe, de Mende, à Antoine Bodet, son frère.

° 107v°, le 5 novembre 1520, revente par Benoît de Lasfons, de Mende, à Antoine Pipin, de Colonhet (Saint-Gervais), d'un pré qu'il lui avait précédemment vendu.

° 109, le 10 novembre 1520, vente par Antoine Masson, du Born, à Jean Boniol, du Born, d'un pré contre sept moutons or et demi.

° 111, le 13 novembre 1520, contrat de mariage entre Jean Arzalier, fils de feu Antoine, du Born, et Isabelle Bestion, dudit lieu. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

° 115, le 24 novembre 1520, quittance dotale par Raymond Vital, tisserand de Mende, mari de Catherine, fille d'Etienne Fangoses, de Vitrolles (Rieutort), à Pierre Fangoses, de Vitrolles, de treize livres et cinq sous tournois, une couverture, une cote, un linceul.

° 116v°, le 29 novembre 1520, testament de Catherine, veuve de Jean Malgoyres, de Chabrit (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Jeanne, sa fille, femme d'Antoine Pascal, de Chabrit, et qui nomme héritiers universels, son fils, Jacques Malgoyres, et ses filles Jeanne et Jeanne.

° 118v°, le 10 décembre 1520, revente par Jean Brengier, prêtre et chapelain de la chapelle fondée par Pierre Rovieyre, à Guillaume Richard, dit Bondamic, prêtre et ancien chapelain de la dite chapelle, de deux émines de seigle de cens, contre quinze livres tournois.

° 120v°, le 10 décembre 1520, vente par Mathieu Vital, carrier de Villedieu (Saint-Denis), en son nom et au nom de sa femme, Vitale, à Jean Brengier, prêtre de Rieutort, chapelain de la chapelle fondée par Pierre Rovieyre, d'un setier de seigle de cens contre quinze livres tournois. Avec promesse de revente. En marge, ce cens est racheté le 3 novembre 1534.

f° 125, le 10 décembre 1520, quittance par Guillaume Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, à Mathieu Richard et sa femme, absente, de cinquante livres tournois qu'ils lui devaient selon une obligation.

f° 126v°, le 11 décembre 1520, quittance dotale par Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais), à Laurent Ros, fils de Bernard, Villaret (Saint-Alban), de vingt-quatre livres tournois, deux robes, un linceul.

f° 127v°, intitulé du testament d'Antoine Raymond, prêtre bénéficiaire de Mende (non transcrit).

f° 128, le 15 janvier 1521 (ns), contrat de mariage entre Jean Fosilhet, fils de feu Jean, d'Allenc, et Hélix Marquo, fille de feu Guillaume Marquo, de Saint-Martin du Born. Pierre Avec quittance des biens familiaux par la mariée.

f° 132, le 25 janvier 1521 (ns), contrat de mariage entre Etienne Aldebert, fils de Laurent, de Mende, et Énimie Atgier, fille de Vital Atgier, de La Rouvière.

f° 135, le 17 janvier 1521 (ns), quittance par Agnès, femme de Jean Restaurat, dit Bosquet, pareur de draps de Mende, de tous ses droits dans les biens de Marguerite, défunte veuve de Jean Murat, défunt notaire de Mende, au chapitre de Mende et au procureur des âmes du Purgatoire.

f° 136v°, le 19 janvier 1521 (ns), contrat de mariage entre Antoine Fabri, fils d'Etienne, de Colombèche (Born), et Astruge Sirvens, fille d'Etienne Sirvens, des Bories (Saint-Gervais). Avec donation pour cause de mariage par ledit Etienne Fabri et sa femme, Catherine, à leur fils, le dit Antoine.

f° 142, le 19 janvier 1521 (ns), donation par Privat Constans, de Colombèche (Born), à son filleul, ledit Antoine Fabri.

f° 144, le 22 janvier 1521 (ns), ratification par Agnès Marquo, femme de Pierre Bachalar, de Saint-Martin, de la dot constituée à Hélix Marquo, avec Jean Fosilhet.

f° 145v°, le 15 février 1521 (ns), requête de Guillaume André, marchand d'Ispagnac, auprès de Jean de La Panouze et Aldebert Atger, chanoines et baillis du chapitre de Mende, de lui accorder le lods pour un champ, dit « lo champ de Bosquet », sis à Ispagnac, qu'il a acheté le 19 avril 1519.

f° 146v°, le 18 février 1521 (ns), vente par Antoine Delon et sa femme, Agnès Vital, fille de feu Jean Vital, à Etienne Vital, fils de feu Guillaume, de Chastelnouvel (Saint-Gervais), d'un passage et des droits qu'il a dans une maison dudit Vital, contre trente-deux moutons or, neuf gros et dix deniers.

f° 149, le 20 février 1521 (ns), testament de Jean Reboul, fils de feu Jean, des Bories (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Pierre, Privat et Vital Reboul, ses fils, à Louise Reboul, sa fille, à Jeanne Reboul, fille de feu Vital Reboul, à Jeanne, sa femme, et qui nomme héritier universel son fils, Antoine Reboul. Il nomme exécuteurs testamentaires Etienne Sirvens, des Bories, Artus Dumas, notaire, et le notaire récipiendaire, et curateur de ses biens et enfants, Privat Reboul, son oncle.

f° 154v°, le 7 mars 1521 (ns), testament de Jeanne Raudier, femme de Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Pierre, Privat, Vital et Louise, ses fils et fille, et qui nomme héritier universel son fils, Antoine Reboul.

f° 157v°, le 11 avril 1521, vente par Jean Raudier, fils de feu Jean, du Born, à François Sarrazin, curé du Born, de six cartes de seigle de cens, contre dix livres tournois. Avec promesse de revente.

f° 161v°, le 3 mai 1521, quittance par Pierre Crosat, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, à Guillaume Crosat, son frère, de treize moutons or et neuf gros d'argent, pour ses droits de légitime.

f° 162v°, le 26 mai 1521, testament de Guillaume Barro, marchand de Mende, qui adresse des legs à Jean Barro, son fils, à Agnès et Isabelle, ses filles, à Falquette, sa femme, à Catherine Barro, veuve de Pierre Basalguette, et qui nomme héritier universel son fils, Pierre Barro. Il nomme exécuteurs testamentaires Bertrand Basset, notaire, et Jean Leyris, de Mende.

f° 166, le 20 juin 1521, vente par Hélix, veuve de Jean Paparel, de Badaroux, comme tutrice de Pierre et Antonie Paparel, ses enfants, avec le conseil de Jean Laurens, de Badaroux, tuteur testamentaire, à Pierre Hermentier, fils de feu Jean, de Raspalhac, d'une pièce de terre herme sise à Raspalhac, contre sept moutons or et cinq sous tournois.

° 169, le 23 juin 1521, vente par Jacques Planchon, du Chastelnouvel, à Pierre Dedet, de Fagette (Rieutort), d'un champ sis au Chastelnouvel, dit « lo champ de la Rocha », contre quinze moutons or.

° 171, le 15 août 1521, testament d'Antoine Constans, fils d'Etienne, du Chastelnouvel, qui adresse des legs à Marguerite, Agnès, autre Agnès et Catherine, ses filles, à Sébélie et Alaycette, ses sœurs, à Jeanne, sa femme, et qui nomme héritier universel, Antoine Constans, son fils. Il nomme exécuteurs testamentaires Raymond Vital, dit Bataille, du Chastelnouvel, et Guillaume Tichit.

° 175, le 2 octobre 1521, vente par Jean Cladel, de Tartaronne (Estable), et Jean Brengier, fils de feu Antoine, de Vitroles (Rieutort), à Jean Fresald, de Vitroles, de plusieurs pièces de terre.

° 177, le 3 octobre 1521, vente par Jean Cladel et Jean Brengier susdits, à Pierre Dumas, fils de feu Jean, de Vitroles, d'un chasal contre douze livres tournois.

° 180, le 24 octobre 1521, contrat de mariage entre Jacques Salaville, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, et Delphine Cruetze, fille d'André, de Rochebelot (Rieutort).

° 181°, le 16 décembre 1521, échange de biens entre Jacques Durand, de Badaroux, et Antoine Laurayre, fils d'Antoine, laboureur de Saint-Martin du Born.

° 185, le 16 janvier 1522 (ns), contrat de mariage entre Jacques Delpont, dit Rastel, de Mende, et Philippa, fille d'André Chalvet, de Rochebelot (Rieutort).

° 187, le 29 janvier 1522 (ns), contrat de mariage entre Pierre Julien, fils de Durand, de Féliçon, et Énimie Malaval, veuve de Pierre Borrelli, de Gerbald (Saint-Bauzile).

° 190, le 10 février 1522 (ns), contrat de mariage entre Jean de la Brunie, de Fageyroles (« Sancti Grapasi de Bosoerum », diocèse d'Agen), et Marguerite, fille de Jean Tichit, du Mas (Saint-Gervais). Avec quittance des biens familiaux.

° 193, le 12 février 1522 (ns), quittance des biens familiaux par Astruge Malaval, fille de feu Blaise, de Gerbald, bien dotée par Jean Malaval, fils et héritier de Blaise, son frère, avec Pierre Liborel le vieux, de Rouffiac.

° 194°, le 3 février 1522 (ns), quittance par Marguerite, fille de feu Jean Salem, de Méjantel (Barjac), future femme de Jean Grégolin, chaussetier de Mende, à Jean Brajon, fils de feu Antoine, de Chabannes (Saint-Gervais), et Guillaume de Lafont, des Jolias (Balsièges). Avec quittance dotale par ladite Marguerite audit Jean Brajon, de vingt livres tournois.

° 197, le 24 février 1522 (ns), quittance dotale par Guillaume Tondut, fils de Jean, de Tartaronne (Estables), à Jean Laurent et Béatrix sa femme, de vingt-huit livres tournois, des robes, d'une couverture et d'un linceul constitués en dot à Antoine Laurens, fille dudit Jean, femme de Tondut.

° 198°, le 1<sup>er</sup> mars 1522 (ns), vente par Raymond Fabri, de Colonhet (Saint-Amans), à Pierre Pinhard, de Granoulhac (Saint-Amans), d'un pré et un champ, sis à La Rochosa, contre vingt-cinq moutons or.

° 201, le 8 mars 1522 (ns), quittance à Bernard Bonet, de Fangette (Rieutort).

° 203, le 8 mars 1522 (ns), vente par Guillaume Delcros, fils de feu Pierre, du Mazel Chabrier, à François Sarrazin, curé du Born, d'un pré sis au Mazel-Chabrier, contre soixante livres tournois. Avec promesse de revente.

° 206, le 11 mars 1522 (ns), quittance dotale par Jacques Malgoyses, de Chabrit, mari de Jeanne Laurens, fille de feu Pierre, de Changefèges, à son beau-frère, Jaucelin Laurens, de onze livres tournois.

° 207, le 22 mars 1522 (ns), quittance dotale par Jean Malgoyses, fils de Bernard, de Montet (Saint-Etienne-du-Valdonnez), mari de Jeanne Crosat, fille de feu Pierre, du Chastelnouvel, à Guillaume Crosat, fils de feu Pierre, de quatre livres tournois.

° 208°, le 5 avril 1522, vente par Antoine Claret, de Bramonas (Barjac), à Antoine Virgile, de Bramonas, d'un pré sis à côté de la fontaine dudit lieu, contre cinq moutons or.

° 210°, le 29 mai 1522, vente par Grégoire Daude, tisserand de Mende, à Jean Brunel, de Changefèges (Balsièges), d'un champ sis à Changefèges, contre quinze livres tournois.

° 212v°, le 31 mai 1522, quittance de légitime par Jean Arzalier le jeune, fils de Raymond, du Born, à Jean Arzalier le vieux, fils et héritier dudit feu Raymond, de dix-sept livres tournois.

° 214, le 31 mai 1522, quittance générale par Jean Valentin, de la Rouvière, à Agnès Avinon, femme d'Antoine Fontunhe, de Boschet (Rieutort), fille et héritière de feu Etienne, de toute la dot constituée à Jeanne Avinon, fille dudit feu Etienne, du Boschet (Rieutort).

° 215, le 2 juin 1522, quittance par Pierre Cobe le vieux, de la Rouvière, héritier universel de Jean Cobe, défunt prêtre, son fils, à Philippa Cobe, sa fille, veuve d'Etienne Gely, de La Rouvière, de tout ce que devait Etienne Gely audit Jean Cobe, défunt prêtre.

° 216, le 7 juin 1522, vente par Pierre et Jean Raschas, de Saint-Martin du Born, à Antoine Laurayre, fils de feu Antoine, de Saint-Martin, d'un champ sis à Saint-Martin, contre dix moutons or.

° 218, le 19 juin 1522, contrat de mariage entre Astorg Julien, fils de Raymond, de Saint-Martin, et Catherine Constans, fille de Jean (également prénommé Raymond), dudit lieu.

° 221v°, le 19 juin 1522, contrat de mariage entre Guillaume Julien, fils de Raymond, de Saint-Bauzile, et Agnès, fille de feu Guillaume Tichit, de Saint-Martin du Born.

° 223, le 28 juin 1522, échange de biens entre Catherine, veuve de Privat Peytavin, pour elle et son fils Jacques Peytavin, et Antoine Laurayre le vieux, fils de feu Jean, de Saint-Martin. Catherine donne un ort sis à Saint-Martin, confronté à la charrière publique qui va du four à la fontaine du lieu, au courtil dudit Laurayre, et par-dessus au chasal de Pierre et Jean Raschas, et d'autre part à l'ort des dits Raschas. Laurayre donne un champ sis à Saint-Martin, appelé « Sanhalada », confronté au champ de Laurayre, au champ de Guillaume Marquo, au champ des Peytavin, au champ d'Etienne Cortin, de Saint-Martin. Fait à Mende, au cloître de la cathédrale, à côté de la porte du chapitre, en présence de Jean de Galieyre, Blaise de Carcassonne, prêtres bénéficiaires de Mende, Antoine Malaval, prêtre, et Pierre Torrent, notaire.

° 225v°, le 28 juin 1522, échange entre les mêmes Peytavin et Guillaume Marquo, fils de feu Pierre, de Saint-Martin. Ladite Catherine donne une part d'un champ qui est à présent en ort, sis à Saint-Martin, confronté à la charrière publique allant de Saint-Martin à Mende, au champ des Peytavin, au courtil dudit Marquo. Marquo donne un champ appelé « Jonqueyreta », confronté au champ de Pierre Passabost.

° 227, le 7 août 1522, contrat de mariage entre Vital Borie, fils de Jean, tisserand de Mende, et Jean Chavalier, marchand de Mende, au nom de sa fille, Marguerite. Le père de la mariée donne en dot deux cents livres tournois, deux robes en tissu de France, et six livres pour le lit. Avec donation pour cause de mariage par ledit Jean Borie et sa femme, Hélix, à leur fils, Vital.

° 230v°, le 18 octobre 1522, transaction entre Guillaume Malige, fils de Privat, du Chastelnouvel, et Guillaume Crosat, fils de Pierre, du dit lieu.

° 231v°, le 30 octobre 1522, quittance par Pierre et Guillaume Roveyre, père et fils, de la Roche (Barjac), à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais), de quarante livres tournois en déduction de la dot constituée par Jean Brajon à Jeanne Brajon, sa fille.

° 232v°, le 21 novembre 1522, ratification par Bertrand Mayrueys, de Montet (Saint-Etienne-du-Valdonnez), mari de Jeanne Crosat, fille de feu Pierre, du Chastelnouvel, en faveur de Guillaume Crosat, frère de Jeanne, de la reconnaissance dotale de quatre livres tournois.

° 235, le 6 décembre 1522, quittance par Etienne Malafosse, del Lieuran (Barjac), à Pierre Bonicel, fils et héritier de Jean Bonicel défunt, de Féliesson (Saint-Bauzile), de sept livres et cinq sous tournois en diminution de la dot constituée par ledit Jean Bonicel à Agnès, sa fille, femme de Malafosse.

° 236, le 8 décembre 1522, quittance par Jean Mayrueis, fils de Bertrand, de Montet (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Guillaume Crosat, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, de deux livres tournois de la dot constituée par Guillaume à Jeanne, sa sœur, femme de Jean Mayrueis.

° 237v°, le 8 décembre 1522, quittance dotale par Jean Clément, fils de feu Pierre, de Bossafolh (Rieutort), comme héritier de son père et de Simonde, fille d'Aldebert Pestre, à Jean et Firmin Pestre, père et fils, de Badaroux, de douze livres tournois, des vestes dotales, et de deux couvertures.

° 239v°, le 28 décembre 1522, quittance dotale par Guillaume Vielledent, fils de Privat, de Rocherousse, le fils comme mari d'Isabelle Trancheceps, à Guillaume Tardin, de Chanteruéjols (Saint-Gervais).

f° 241, le 21 janvier 1523 (ns), vente par Pierre Brajon, fils de feu Pierre, de Changefèges (Balsièges), à Jean Gisquet, prêtre de Changefèges (Balsièges), à présent habitant Mende, d'un chasal sis à Changefèges, contre neuf moutons or.

f° 243v°, le 13 avril 1523, transaction entre Catherine Durand, fille de feu Antoine, fustier de Mende, femme de Gérald Sirvens, tisserand, Agnès Durand, sa sœur, femme de Jean Hugonet, pareur de draps, de Mende, d'une part, et Antoine Durand, fils de feu Jean, de la Panouze, héritier de feu Pierre Durand.

f° 245, le 1<sup>er</sup> mai 1523, vente par Pierre Morel, marchand de Mende, à Pierre Cortin, fils de feu Pierre, de Vitroles (Rieutort), d'une maison avec courtil sis à Vitroles, et d'un ort, contre trente-six livres tournois et demie.

f° 247v°, le 26 septembre 1523, revente de cens par Simon de Corsac, écuyer, seigneur de Vallescure et Mezeri, de Mende, à Vital Delranc, fils de Guillaume, del Ranc (Saint-Amans).

f° 249, le 5 novembre 1524, transaction entre Philippa, fille de Pierre Portas, du Born, femme de Jean Bodet, et Jacques et Antoine Portas, père et fils, de Chanteruéjols (Saint-Gervais).

f° 251v°, le 25 janvier 1525 (ns), quittance dotale par Etienne Salaville, du Chastelnouvel, à Etienne Fabri, de Colombèche, de cinq livres et cinq sous tournois.

f° 253, le 23 février 1526 (ns), quittance dotale par Jean et Jacques Jouvenel, tailleurs de Mende, à Jean et Raymond Malaval, de Malaval (Brenoux).

f° 254, le 23 février 1526 (ns), vente par Pierre et Jean Vital, père et fils, de Bramonas (Barjac), à Guillaume Vital, de Bramonas, d'une part d'un terroir commun entre eux au lieu dit Cognol et de la faculté de prendre du bois des bois communs et des herbes communes dudit lieu, contre sept moutons or.

f° 257v°, le 6 novembre 1526, quittance dotale par Jean Auret, de Mende, à Antoine Quintin, fils d'Etienne, de Mende, de cinquante-six livres tournois de la dot constituée à Genciane, sœur d'Antoine, avec ledit Jean Auret.

### 3<sup>E</sup>. 2934, registre de Pierre Torrent, notaire royal de Mende.

Couverture en parchemin déchirée.

f° 1, le 8 juin 1528, requête de Vital Hermet, prêtre de Salses (La Rouvière), qui expose devant Pierre Baret, de Guades (La Rouvière), ouvrier de la paroisse que la chapelle fondée par les paroissiens ouvriers de la Rouvière, dont les ouvriers sont patrons, est vacante par la mort de Jean Cobe, son dernier possesseur, et qui demande à y être présenté.

f° 3, le 14 juillet 1522, contrat de mariage entre Jean Raschas, fils de feu Pons, de Saint-Martin du Born, et Jeanne, fille de Pierre Rocher, de Chabestras (Grandrieu), veuve de Jean Garin, du Born. Antoine Rocher constitue en dot à sa sœur ce qui lui avait été constitué selon acte de Jean Torrent, notaire de Mende.

f° 4v°, le 14 juillet 1522, donation par Jeanne, fille de Pierre Rocher défunt, de Chabestras (Grandrieu), à Antoine Garin, fils de feu Guillaume, du Born, son beau-frère, en raison de ses services, de tous ses droits dans les biens de feu Jean Garin, son défunt mari, et de Catherine, fille dudit Jean Garin, moyennant cent quarante livres tournois. Puis quittance par ladite Jeanne audit Antoine.

f° 7, le 14 juillet 1522, contrat de mariage entre Antoine Garin, fils de feu Guillaume, du Born, et Antonie Raschas, fille de Jean Raschas, de Saint-Martin du Born. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-trois livres tournois, deux robes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par ladite Antonie à son père.

f° 11, le 15 août 1522, contrat de mariage entre Raymond Tichit, fils de Jean, du Mas (Saint-Gervais), et Agnès, fille de feu Guillaume Garin, du Born. Antoine Garin constitue en dot à sa sœur soixante-quinze livres tournois, en plus du trousseau. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son frère. Puis donation pour cause de mariage du père du marié au marié.

f° 16v°, le 10 septembre 1522, vente par Marguerite Malaval, veuve de Jean Malaval, du Lac (Brenoux), et Astorg Malaval, fils et héritier de Pierre Malaval, Claude Balion, et Guillaume, sa femme, fille dudit Jean Malaval et de ladite Marguerite, à Jean Malaval le vieux, de la Venède (Brenoux), de deux champs contre cent quarante livres tournois.

f° 19, le 4 octobre 1522, quittance par Jean Arzalier, fils de feu Raymond, du Born, à Antoine Serre, fils de feu Jean, de Bramonas (Barjac), à présent de Brenoux, de la moitié de la dot autrefois constituée à Marguerite, avec Raymond Arzalier.

f° 20, le 22 novembre 1522, contrat de mariage entre Antoine Bartholomé, de Brassat (Saint-Chély-d'Apcher), et Agnès, fille d'Etienne Avinon, veuve de Privat Masson, du Born. Le père de la mariée donne en dot ce qu'il lui avait constitué en dot devant François Agasse, notaire de Mende, et quatre livres tournois en plus.

f° 22, le 22 novembre 1522, quittance dotale par Jean Tichit, du Mas (Saint-Gervais), au nom des enfants de feu Jean Tichit, son fils, à Antoine Garin, fils de feu Guillaume, du Born, de trente livres tournois, une cote en tissu de France, deux linceuls.

f° 23, le 20 décembre 1522, contrat de mariage entre Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald (Saint-Bauzile), et Isabelle Oziol, fille de feu Etienne, de Chabrit (Saint-Gervais).

f° 24v°, le 20 décembre 1522, contrat de mariage entre Antoine Oziol, fils de feu Etienne, de Chabrit, et Ferrande Borrella, fille de feu Vital Borrelli, de Gerbald (Saint-Bauzile). Avec quittance des biens familiaux par Ferrande.

f° 30, le 20 décembre 1522, transaction entre Jean Malaval, fils et héritier de feu Blaise, de Gerbald, et Astruge Borrella, fille de feu Jean, veuve de feu Guillaume Malaval, de Gerbald (Saint-Bauzile), frère de Jean, à propos des droits de légitime de feu Florette Malaval, sa défunte fille.

f° 32, le 20 décembre 1522, contrat de mariage entre Pierre Oziol, de Chabrit, et Hélix (sic) Borrelli, fille de feu Jean Borrelli, veuve de Guillaume Malaval, de Gerbald (Saint-Bauzile).

f° 34, le 20 décembre 1522, Pierre Oziol constitue à sa femme, au cas où il mourrait avant elle, la même pension que lui avait constituée son défunt mari, Guillaume Malaval.

° 35, le 7 décembre 1522, donation par Jaucelin Brajon, de Chabannes, à son fils, Jacques Brajon, dudit lieu, d'une créance de treize livres tournois sur Jean Raols, de Chabrit.

° 37, le 8 décembre 1522, quittance par Pierre et Guillaume Rovieyre, père et fils, de la Roche (Barjac), à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais), de quatorze livres, quatorze sous et deux deniers tournois, et du trousseau dotal de Jeanne, fille de Jean Brajon défunt.

° 38v°, le 21 décembre 1522, quittance des biens familiaux par Isabelle, fille de feu Etienne Oziol, de Chabrit, future femme de Jean Malaval, à son frère, Antoine Oziol, fils de feu Etienne, de Chabrit (Saint-Gervais).

° 40, le 16 janvier 1523 (ns), quittance dotale par Jeanne, femme de Jean Raschas, de Saint-Martin du Born, à Antoine Garin, fils de feu Guillaume, du Born, de vingt livres tournois et douze palmes de blanquet.

° 41v°, le 21 janvier 1523 (ns), contrat de mariage entre Jean Borcier, fils de Bartholomé, de RoCHAT (Rimeize), et Antonie Pascal, fille de Jean, de Saint-Martin du Born. Jean Pascal, frère de la mariée, lui constitue en dot cinquante-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son frère. Puis donation pour cause de mariage au marié.

° 48, le 30 janvier 1523 (ns), testament de Jean Julien, fils de feu Jean, du Born, qui adresse des legs à sa femme, Hélix, à Etienne, clerc, et Jean, ses fils, à Catherine, femme de Pierre Boysson, d'Arzalier (Allenc), Françoise, femme d'Etienne Boysson, d'Arzalier, et Françoise, femme de Jacques Crespin, de Badaroux, ses filles, à Antonie, sa sœur, femme d'Etienne Boyer, de Saugières (Rieutort), et qui nomme héritier universel Vital Julien, son fils.

° 51v°, le 1<sup>er</sup> février 1523 (ns), testament de Privat Constans, de Colombèche (Born), qui adresse des legs à Isabelle, sa nièce, fille d'Etienne Fabri, de Colombèche, et qui nomme héritier universel Antoine Fabri, son neveu, fils dudit Etienne, de Colombèche.

° 54v°, le 11 février 1523 (ns), vente par Guillaume Guitard, de Caucanas (La Malène), à Etienne Guitard, dudit lieu, d'un champ contre quarante-deux florins or.

° 56v°, le 28 février 1523 (ns), quittance dotale par Durand Julien, de FéliSSon (Saint-Bauzile), à Guillaume Crosat, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, de trente sous tournois, une couverture et un linceul.

° 58, le 2 mars 1523 (ns), testament de Jacques Malgoyses, de Chabrit (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Jeanne, sa sœur, femme d'Antoine Barbut, de la Venède (Brenoux), à Philippe, veuve de Jean Colombe, des Cayres, à Catherine, veuve de Jean Malgoyses, à Jeanne Laurens, sa femme, et qui nomme héritière universelle sa fille, Catherine Malgoyses.

° 63, le 13 mars 1523 (ns), vente à François Sarrazin, prêtre, curé du Born, et à Guillaume Marco, de Mazel-Chabrier (Born), procureur des joyaux de ladite église, Privat Malaboche, de Colombèche, et Jean Raymond, de Saint-Martin, comme ouvriers de l'église, par Etienne Cortin, fils de feu Jacques, de Saint-Martin du Born, d'un setier de seigle de cens contre quinze livres tournois. Avec promesse de revente.

° 67, le 17 mars 1523 (ns), vente par Etienne Salaville, fils de feu Jacques, du Chastelnouvel, à Guillaume Tichit, dudit lieu, d'un ortet sis au Chastelnouvel, contre cinq moutons or.

° 69v°, le 21 mars 1523 (ns), échange de biens entre Jean Raudier, fils de Guillaume, et Antoine Raudier, fils d'Antoine, de Brugyère (Rieutort).

° 71v°, le 18 avril 1523, vente par Jean Croset le vieux, pelletier de Mende, à Jacques et Bernard Grimald, père et fils, carriers de Mende, d'un ortet sis à Mende contre dix livres et demie tournois.

° 74, le 25 avril 1523, quittance dotale par Jean Constans et sa fille, Jeanne, de Saint-Martin, à Guillaume Julien, fils de Raymond, originaire de Saint-Bauzile, à présent de Saint-Martin du Born, de trente livres tournois qu'il a apportées.

° 75v°, le 1<sup>er</sup> juin 1523, vente par Jacques Salaville, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, et Jeanne, veuve d'André de la Vie, du Chastelnouvel, comme tutrice de ses enfants, à Guillaume Tichit, du Chastelnouvel, d'un ort sis au Chastelnouvel, contre cinq florins or.

° 78, le 25 juin 1523, vente par Durand Malige, de Malassanhe (Rieutort), à Jean de La Panouze, protonotaire apostolique, chanoine de Mende, d'un champ sis à Malassanhe, contre vingt-trois livres tournois.

° 80, le 21 septembre 1523, contrat de mariage entre Pierre Ebrard, fils de Vital, de Pelouse (La Rouvière), et Antonie, fille de feu Jean Borrillon, de Changefèges. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son oncle. Puis donation par Vital Ebrard, à son fils, et quittance dotale par Vital Brun audit Jean Borrillon.

° 87, le 11 octobre 1523, contrat de mariage entre Vital Pons, fils de feu Antoine, de Pelouse (La Rouvière), et Énimie, fille de feu Pierre Pigeyre, de Mende. Gaspard Gervais, prêtre de Mende, oncle de la mariée, lui constitue en dot soixante livres tournois, une cote en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

° 89, le 21 octobre 1523, vente par Jacques Bolet, de Chanteruéjols, à Antoine de Lafont, fils de feu Laurent, dudit lieu, d'un chasal sis audit lieu, contre neuf florins or et demi.

° 91v°, le 24 octobre 1523, contrat de mariage entre Pierre Tranchaceps, fils de Jean, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et Agnès Martin, fille de feu Jean Martin, de Fraissinet-de-Lozère.

° 98v°, le 31 octobre 1523, contrat de mariage entre Pierre Julien, fils de Raymond, de Saint-Bauzile, et Agnès Sarrasin, fille de Jacques, de Rochat (Rimeize). Avec quittance des biens familiaux par la mariée à ses père et sœur.

° 103v°, le 7 novembre 1523, quittance dotale par Vital Ebrard, de Pelouse, à Jean Boniol, du Born.

° 105, le 7 novembre 1523, quittance dotale par Pierre et Jean Raschas, de Saint-Martin du Born, à Jeanne, femme dudit Jean Raschas.

° 106v°, le 7 novembre 1523, vente par Pierre et Jean Raschas, de Saint-Martin du Born, à François Sarrazin, prêtre et curé, d'un pré appelé « lo moly Rot », contre quinze livres tournois.

° 108v°, le 10 novembre 1523, vente par Vital Hermet, prêtre de Salses (La Rouvière), à Jean Barbut, prêtre originaire de Sainte-Hélène, à présent de Mende, et Durand Trazic, dudit lieu, d'une maison sise à Salses, contre vingt-sept livres tournois et demie.

° 110v°, le 10 novembre 1523, transaction entre Guillaume Borrelli, cleric de Gerbal, et Béatrice, veuve de Jean Chabbert, fille de Jacques Jaffuer, et leur fils, Jean Chabbert. Avec quittance le 11 novembre, par lesdits Béatrice, veuve Chabbert, et Jean Chabbert, de Mende, audit Guillaume Borrelli, de trois livres tournois.

° 114v°, le 8 novembre 1523, quittance par Vital Pons, fils de feu Antoine, à présent de Mende, mari de (Enimie), fille de feu Pierre Pigeyre, de Mende, à Gaspard Gervais, prêtre de Mende, de vingt-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls.

° 115v°, le 1<sup>er</sup> décembre 1523, vente par Béatrice, fille de Raymond Bolat, veuve de Pierre Bonicel, à présent de Mende, à Catherine, femme de Pierre Fournier, de Gerbald (Saint-Bauzile), d'un champ contre six moutons or.

° 118, le 5 décembre 1523, vente par Jean Chaldehyrac et Marguerite, sa femme, de Beyrac (Allenc), à Jean Delmas, dit Del Moy, de Montéil (Rieutort), d'un pré contre treize livres tournois.

° 120v°, le 12 décembre 1523, accord entre Jean Mayrueis, de Nozières (Ispagnac), et son oncle, Pierre Companh, dudit lieu, d'une part, et Pierre Bonicel, fils de Guillaume, de Féliçon (Saint-Bauzile).

° 124v°, le 12 décembre 1523, transaction entre Pierre Companh le vieux, de Nozières (Ispagnac), et autre Pierre Companh, de Montet (Saint-Etienne-du-Valdonnez), son neveu.

° 126, le 27 décembre 1523, testament de Bertrand Dumas, fils de feu Michel, de Chalvet (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Alaycette, fille de Pierre Dumas, de Chalmette, et qui nomme héritiers universels Antoine Martin et Antonie Dumas, mariés, de Chalmette, à parts égales.

° 128, le 9 janvier 1524 (ns), contrat de mariage entre Vital Claret, fils de feu Antoine, du Chastelnouvel (Saint-Gervais), et Catherine, fille de feu Aldebert, de Lasfons, d'Altayrac. Avec donation par Falquette, veuve d'Antoine Claret, du Chastelnouvel, à son fils, ledit Vital Claret.

° 134, le 13 janvier 1524 (ns), contrat de mariage entre Pierre Brajon, fils de Pierre Brajon, de Changefèges, et Marguerite Boysson, fille de Jean Boysson, de Sainte-Hélène. Avec donation pour cause de mariage au marié et quittance des biens familiaux par la mariée.

f° 139v°, le 16 janvier 1524 (ns), contrat de mariage entre Huguet Bestion, fils de Jean Bestion, du Born, et Guillaumette Bolet, fille de feu Jacques, de Chanteruéjols (Saint-Gervais). Avec quittance des biens familiaux par la mariée et donation pour cause de mariage au marié.

f° 144v°, le 16 janvier 1524 (ns), contrat de mariage entre Jaucelin Cobe, fils de Pierre, de La Rouvière, et Jeanne Bestion, fille de probe homme Jean Bestion, du Born. Jean Bestion, père de l mariée, lui donne en dot cinquante livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

f° 147v°, le 16 janvier 1524 (ns), contrat de mariage entre Pierre Pons, tailleur de Mende, et « Ysendis » Laurayre, fille de feu Guillaume, de Badaroux. Astruge, veuve de Guillaume Laurayre, mère de la mariée, lui donne en dot cinquante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 150, le 23 janvier 1524 (ns), quittance par Guillaume Motas, fils de feu Pierre, de Chabrit (Saint-Gervais), à Pierre Cobe, fils de feu Etienne, de Badaroux, de trente livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls constitués en dot à Marquèze, fille de Jean Marquo, avec ledit Guillaume.

f° 151, le 23 janvier 1524 (ns), quittance des biens familiaux à Astruge, veuve de Guillaume Laurayre, et son fils, Antoine Laurayre, par Yzens, fille d'Astruge. Puis quittance dotale par Pierre Pons, mari d'Ysens, auxdits Laurayre.

f° 153v°, le 29 janvier 1524 (ns), donation entre vifs par Jean Fabri, fils de feu Pierre, de Saint-Amans, à Guillaume Fabri, son fils, en raison de ses services.

f° 155, le 8 février 1524 (ns), quittance à Guillaume Borrelli, cleric de Gerbald (Saint-Bauzile), par Béatrice, veuve de Jean Chabbert, et son fils, autre Jean Chabbert.

f° 156v°, le 13 février 1524 (ns), vente par Jean Portier, fils de feu Guillaume, de Rochas (Saint-Amans), à Pierre Pinhard, de Granolhac (Saint-Amans), d'un pré sis à Granolhac, contre quatorze moutons or.

f° 158v°, le 22 février 1524 (ns), donation entre vifs par Jacques Delpont, dit Rastel, tisserand de Mende, à son fils, Jean Delpont.

f° 160v°, le 23 février 1524 (ns), quittance par Urbain Brun, tisserand de Mende, à Pierre Yssartel, hôte de Mende, de dix-sept livres tournois, une cote brunette, en déduction de la dot constituée par feu Pierre Monteil, tisserand de Mende, à Marguerite Monteil, sa fille, femme dudit Brun.

f° 162, le 25 février 1524 (ns), testament de Pierre Gisquet, de Changefèges.

f° 165v°, le 18 mars 1524 (ns), testament d'André Masso, du Born, qui adresse des legs à Isabelle, femme d'Antoine Passaval, des Salelles (Allenc), Agnès, femme d'Etienne Eralh, de Colombèche, Philippe, ses filles à marier, à Philippe sa femme, et qui nomme héritier universel son fils, Jean Masso. Il nomme exécuteurs testamentaires ses gendres Antoine Pascal et Etienne Eralh.

f° 169, le 23 mars 1524 (ns), testament d'Antonie, femme d'Antoine Martin, de Chalmette (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Alaycette Dumas, sa sœur, à Antonie, Delphine et Isabelle, ses filles, à Firmin, son fils destiné à l'église, et qui nomme héritier universel son autre fils, Hélié Martin.

f° 171, le 4 avril 1524, échange de biens entre Raymond Vital, fils de feu Etienne, et Etienne Vital, fils de feu Guillaume, du Chastelnouvel tous les deux.

f° 173, le 14 mai 1524, quittance dotale générale par Urbain Bon, tisserand de Mende, et Pierre Bon, son fils, à Pierre Yssartel, hôte de Mende, de toute la dot de Marguerite, femme d'Urbain, et fille de feu Pierre Monteil, hôte défunt de Mende.

f° 175, le 17 mai 1524, vente par Isabelle Martin, veuve de Jean de Lafont, fils de Laurent, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Jean de Lafont, fils de feu Jean, dudit lieu, d'un paire de bœufs roux, de dix-huit brebis, cinq agneaux, d'une jument noire et de trois chèvres, contre soixante florins or à quinze sous.

f° 176v°, le 28 mai 1524, contrat de mariage entre Pierre Bresso, fils de Claude, de Nogio, paroisse de la Blachière, diocèse de Nîmes, et Valence Hébrard, fille de Vital Hébrard, de Pelouse (La Rouvière). Vital et Pierre Hébrard, père et fils, constituent en dot trente livres tournois, deux robes et une couverture. Avec quittance des biens familiaux par la mariée.

° 180, le 11 juin 1524, quittance par Guillaume Malige, fils de feu Privat, du Chastelnouvel, à Guillaume Crosat, dudit lieu, de trente sous.

° 181, le 12 juin 1524, transaction à propos de droits familiaux entre Etienne Rixens, de Chabannes (Saint-Gervais), et son frère, Pierre Rixens, à présent de Mende, sur le fait que Pierre demande à Etienne, sur les biens de leur père, feu Jean Rixens, quatre-vingts livres tournois.

° 183, le 25 juin 1524, vente par Jeanne, veuve de Jean Jordan, dit Chastel, de Lanuéjols, et Astorg Jordan, dit Chastel, fils de Jean, dudit lieu, et Marguerite, veuve de Jean Jordan, à présent femme de Vital Nogier, de Lanuéjols, à Antoine Galieyre, portefaix de Mende, d'un étage et un ouvroir contigus sis à Mende, pan d'Auriac, contre quinze livres tournois.

° 185, le 2 juillet 1524, constitution de titre clérical par François Sarrazin, prêtre, curé du Born, à Jean Sarrazin, clerc dudit lieu, qui veut devenir prêtre.

° 187v°, le 4 juillet 1524, vente par Bartholomé Companh, de Montméjan (Ispagnac), à Pierre Comandre, fils de Jean, de Montméjan aussi, d'un champ avec herme, et une autre pièce de terre herme, contre sept florins or.

° 190v°, le 5 juillet 1524, accord entre Antoine Beli, d'Espinouse (La Panouze), et Sclarmonde Celier, veuve de Jean Hugonet, de Mende, à propos de la possession d'un chasal et d'un ort.

° 192, le 11 août 1524, contrat de mariage entre Antoine Durand, fils de Jacques de Finalhetes (Fraissinet-de-Lozère), et Antonie, fille de Guigon Martin, veuve de Jean Bonicel, de Rouffiac (Saint-Bauzile). Le père de la mariée lui constitue en dot, quatre-vingt livres tournois, trois robes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

° 194, le 21 août 1524, contrat de mariage entre Antoine Bonet le jeune, fils de feu Pierre, de Montpeyroux (Frutgères), et Alaycette, fille de feu Pierre Dumas, de Chalmette (Saint-Gervais). Avec quittance des biens familiaux par la mariée. Et transaction entre Antoine Bonet le vieux, pour lui et au nom de sa sœur, Alaycette, et ledit Antoine Bonet le jeune.

° 199, le 26 août 1524, quittance des biens familiaux par Marguerite, fille de Raymond Galieyre, de Malaval (Brenoux), à ses frères, Raymond et Jean Galieyre.

° 200v°, le 27 août 1524, vente par Maurice Ribeyroles, du Born, à François Sarrazin, prêtre et curé du Born, d'un champ et un pré sis au Born, contre huit florins or.

° 203, le 18 octobre 1524, contrat de mariage entre Bertrand Gosse, fils de Thomas Gosse, du Chastelnouvel (Saint-Gervais), et Philippa Masso, fille d'André Masso, du Born. Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une cote en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée. Puis donation pour cause de mariage par le père du marié, et Isabelle, sa femme, à leur fils, Bertrand Gosse.

° 207, le 21 octobre 1524, vente par Philippa Arbosson, femme d'Etienne Maurin, de Petrasi (Barjac), à Jean Pigieyre, dudit lieu, d'une terre contre sept livres tournois.

° 209, le 28 octobre 1524, échange de terre entre Pierre Yssartel, de Mende, et Pierre, Etienne et Mathieu Basalquette, père et fils, tisserands de Mende.

° 211, le 4 novembre 1524, quittance par Antoine Bonet le jeune, de Montgros (Frutgères), à Antoine Martin, de Chalmette (Saint-Gervais), de vingt-cinq livres tournois, quatre brebis, une couverture et un linceul, de la dot de sa femme.

° 212, le 12 novembre 1524, quittance à Guillaume Borrelli, clerc de Gerbald (Saint-Bauzile), par Béatrice, veuve de Jean Chabbert, et son fils, Jean Chabbert, de deux livres tournois en diminution de la somme de dix livres qu'il leur doit. Avec quittance générale par lesdits Chabbert audit Guillaume, pour la totalité de la somme, le 14 novembre.

° 213v°, le 19 novembre 1524, quittance par Guillaume Motas, de Chabrit (Saint-Gervais), à Pierre Cobe et Jeanne Marquo, sa femme, de Badaroux, de dix livres tournois en déduction de la dot constituée par les époux à Marguerite Marquo, belle-sœur de Cobe et sœur de Jeanne, avec ledit Motas.

° 216, le 19 novembre 1524, quittance par Jacques Chalvet, de Badaroux, comme fils et héritier de feu Agnès Pascal, en son vivant veuve de Guillaume Chalvet, père de Jacques, de toute la dot constituée à ses parents.

f° 217, le 19 novembre 1524, contrat de mariage entre Pierre Brunel, fils de feu Guillaume, de Montialoux (Saint-Bauzile), et Marguerite, fille de Jean Planhes, d'Anglade (Brenoux). Le père de la mariée lui constitue en dot cent dix livres tournois, trois vestes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

f° 220, le 19 novembre 1524, quittance dotale par Vital Colonh, de Molhet (Rieutort), à Pierre Pagès, de Bruguère (Rieutort), de dix livres tournois, à feu Astruge, défunte femme dudit Vital Colonh.

f° 221, le 19 novembre 1524, vente par Guillaume Crosat, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, à Pierre Fournier, de Gerbald (Saint-Bauzile), d'un pré sis au Chastelnouvel, contre treize livres tournois.

f° 223, le 19 novembre 1524, vente par Bernard Vital, du Chastelnouvel, audit Pierre Fournier, d'un pré sis au Chastelnouvel contre treize livres tournois.

f° 225, le 3 novembre 1524, quittance par Antoine Martin, de Gerbald (Saint-Bauzile), à Guigon Martin, de Rouffiac (Saint-Bauzile), de cinq livres tournois.

f° 226, le 17 septembre 1524, vente par Etienne Delranc, de Lachamp, à Jean Chassalde, prêtre et curé de Lachamp, d'un étage de maison sis à Lachamp, contre vingt-cinq livres tournois.

f° 228, le 22 décembre 1524, vente par Antoine Delpont, carrier de Mende, à Guillaume Galière, fils de Pierre, tisserand de Mende, de deux demi-pièces de tissus teinte moisson de Mende, contre sept moutons or, sept sous et six deniers tournois.

f° 229, le 21 décembre 1524, vente par Jean et Etienne Pontier, père et fils, de Bramonas (Barjac), à Robert Brun, de Bramonas (Barjac), d'un champ sis au Causse de Bramonas, appelé « Lo Vavano de la Bastida », contre huit florins or. Avec promesse de revente.

f° 233v°, le 20 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Jean Gely, fils de feu Etienne, de la Rouvière, et Isabelle, fille de Pierre Chapelle, de Brenoux. Le père de la mariée lui constitue en dot quatre-vingt-livres tournois, deux robes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

f° 234v°, le 21 janvier 1525 (ns), quittance dotale par Raymond Ytier, de Croset (Gabrias), à Isabelle, fille et héritière de Jean Fuelvar, de Chanteruéjols (Saint-Gervais).

f) 236, le 25 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald, et Ferrande Borrella, fille de feu Vital Borrelli, dudit lieu. Pierre Borrelli et Guillaume Borrelli, clerc, constituent en dot à leur sœur et nièce cent trois livres tournois, deux robes en tissu de France, deux couvertures, deux linceuls, et trois cannes de tissu burel de la maison du constituant, et deux brebis. Avec quittance des biens familiaux par la mariée auxdits Pierre et Guillaume Borrelli.

f° 239v°, le 14 janvier 1525 (ns), début du contrat de mariage d'Antoine Parent, fils de Raymond, défunt, de Badaroux, et Claude, fille de Pierre Molinier, de la Ganhe (Saint-Gervais). L'acte est mutilé, il manque un feuillet.

f° 240, disparu

f° 241, le 25 janvier 1525 (ns), transaction entre Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald, héritier de feu Guillaume Malaval, et Hélix, veuve de Guillaume Malaval, de Gerbald, à présent femme de Jacques Paulet, de Mende, demandeuse.

f° 245 (également numéroté 1), le 30 septembre 1529, testament de François Sarrazin, prêtre secondaire de l'église du Born, autrefois curé de ladite église, malade, qui adresse des legs à Catherine, sa nièce, fille de Jacques Sarrazin, de Rochat, à Jacques Sarrazin, de Rochat, son frère, à chacun de ses neveux et nièces, à Guillaume Constans, fils de Jean, de Saint-Martin du Born, à Jeanne, femme d'Antoine Arzalier, sa nièce, audit Antoine Arzalier, à Guillaume Julien, de Saint-Martin du Born.

f° 6 (qui devrait être numéroté 250), le 20 octobre 1529, vente par Jean Brengier, fils de Pierre, de Méjantel (Barjac), à Jean Gisquet, prêtre de Mende.

f° 8, le 20 décembre 1529, requête par Jean Dedomps, notaire, bailli ordinaire du chapitre de Mende, auprès de Pierre Hugonet, notaire, coclavaire de la cour commune du Gévaudan, pour obtenir les pièces d'un procès porté en la cour du parlement de Toulouse entre l'évêque de Mende et le chapitre de Mende.

f° 9, le 26 octobre 1529, vente par Alaycette, fille de François de Lafont, veuve de Berthon Bedos, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et sa fille, Catherine, qu'elle autorise, à Jean Gisquet, prêtre de Mende.

f° 11, le 10 décembre 1524, quittance dotale par Pierre Liborel le vieux, de Rouffiac (saint-Bauzile), à Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald.

f° 12, le 15 novembre 1525, quittance par Jacques Paulet, tisserand de Mende, et Hélix, autrefois, veuve de Guillaume Malaval, à présent femme duit Paulet, à Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald.

f° 13, le 7 février 1526 (ns), vente par Pierre et Jean Vital, père et fils, de Bramonas (Barjac), à Robert Brun, dudit lieu, d'un champ sis audit lieu, terroir dit « lo Vinhâl », contre dix florins or.

f° 15, le 3 février 1526 (ns), vente par Antoine Claret, fils de feu Bertrand, de Bramonas, à Robert Brun, dudit lieu, d'un champ sis audit lieu, terroir dit « la Bastide », contre quinze florins or.

f° 17, le 15 août 1527, vente par ledit Antoine Claret, audit Brun, d'un champ sis à Bramonas, terroir dit « lo Serverriol », contre neuf florins or.

f° 19, le 21 décembre 1524, vente par Jean et Etienne Pontier, père et fils, de Bramonas, audit Brun, d'un champ sis au cause de Bramonas contre huit florins or.

f° 21v°, le 15 août 1527, promesse de revente par Robert Brun à Antoine Claret, du champ qu'il lui a acheté. Autre promesse de revente, le 3 février 1526 (ns), du même au même, pour un champ.

f° 24, le 2 mai 1526, constitution de titre clérical pour Jean Durand, clerc de Mende.

f° 25, le 29 mai 1528, testament de François Versapuech, praire de Mende, qui adresse des legs à Marguerite, fille de Pierre Pons, de Mende, à François Pons, fils dudit Pierre, à Ferrande, fille d'Antoine Ginhos et Marguerite, à Pierre Durand, clerc, fils de Jean, de Mende, à Jean Durand, clerc, fils de Jean, et qui nomme héritière universelle la chapelle perpétuelle qu'il a fondée au grand autel de l'église Saint-Gervais de Mende (acte inachevé).

f° 27 à 36v°, disparus.

f° 37, le 18 octobre 1529, constitution d'un titre clérical par Jean Boniol, fils de feu Jean, du Born, en faveur de son frère, André Boniol, clerc du Born, qui veut devenir prêtre.

f° 38v°, le 25 janvier 1530 (ns), constitution de titre clérical par Jaucelin Brajon, fils de feu Jean, et Jean Brajon, fils de feu Antoine, de Chabannes, en faveur de Jacques Brajon, fils de feu Antoine, clerc de Chabannes.

f° 40, le 15 septembre 1529, revente de cens en faveur des prêtres de Mende.

f° 42, le 9 février 1530 (ns), constitution de titre clérical par Antoine Galieyre, de Mende, en faveur de son fils, Etienne.

f° 43v°, le 4 février 1530 (ns), vente par Jean Reynald, fils de feu Pierre, de Varazoux, au principal, et Privat Velayt, son fidéjusseur, à Jeanne, femme d'Antoine Achard, notaire de Mende, d'un setier de froment de cens contre vingt livres tournois.

f° 46, le 9 juin 1530, constitution de titre clérical par Guillaume Garin, du Born, en faveur de son fils, Pierre Garin, clerc du Born, qui veut devenir prêtre.

### 3<sup>E</sup>. 2935, registre « noster », n° VII, de Pierre Torrent, notaire royal de Mende.

4 feuillets de table des actes.

° 3, le 25 janvier 1525 (ns), quittance dotale par Jean Fontibus, fils de feu Guillaume, de Fontibus (Saint-Bauzile), mari d'Antonie, fille de feu Jean Brajon, de Chabannes, à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais).

° 4, le 25 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Pierre de Saint-Bauzile, fils de Jean, de Montialoux (Saint-Bauzile), et Gonette, fille de feu Pierre Planhac, d'Anglade (Brenoux). Avec quittance des biens familiaux par Gonette, fille de Pierre Planhac, à sa sœur, Alaycette Planhac, femme d'Antoine Malaval, d'Anglade. Donation pour cause de mariage par le père du marié au marié, et autre donation par le frère du marié, Vital de Saint-Bauzile.

° 12, le 3 février 1525 (ns), contrat de mariage entre Jean Garnier, fils de feu Raymond, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et Jeanne, fille d'Antoine Tranchaceps, fils de feu Raymond, dudit lieu. Avec quittance des biens familiaux audit Antoine.

° 15, le 4 février 1525 (ns), quittance par Vital Atger, de Rouvière, à Antoine André, fils de feu Michel, de Salses (Rouvière), de la dot constituée par ledit Antoine à Marguerite, avec ledit Atger.

° 16, le 4 février 1525 (ns), contrat de mariage entre Pierre de Saint-Bauzile, fils de Jean, de Montialoux, et Jeanne Bodet, fille de Simon Bodet, de Lanuéjols. Avec quittance des biens familiaux à Simon Bodet, et donation pour cause de mariage, au marié, par son père et par son frère Vital.

° 23v°n, le 4 mars 1525 (ns), quittance dotale par Bertrand Gosse, fils de Thomas, du Chastelnouvel, à André Masson, du Born, de trente livres tournois, une couverture, un linceul, en premier terme de la dot de Philippe, leur fille et femme.

° 25, le 30 avril 1525, vente par Jean Engles, bastier, fils de feu Jean, de Mende, à Antoine Petit, forgeron de Mende.

° 27, le 5 mai 1525, accord entre Gérard Malassanhe, prêtre de la Fagette (Rieutort), et son neveu, Antoine Malassanhe, d'une part, et Guillaume Crosat, Antoine Delon et Bertrand Vital, héritier d'Etienne Vital, du Chastelnouvel.

° 29, le 22 juillet 1525, quittance par Guillaume Moys, de la Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et Catherine Moys, fille de Jacques Moys, dudit lieu, à Guillaume Bolet, originaire de Fraissinet (Ispagnac), à présent de la Fage.

° 30, le 13 août 1525, testament de Jean Boniol, du Born, qui adresse des legs à André Boniol, son fils, destiné à la prêtrise, Jacques, Vital, Antonie, Marguerite et Jeanne, ses autres enfants, à Jeanne, sa femme, à Private et Catherine Bodet, ses sœurs, à Antonie, femme de Pierre Ebrard, de Pelouse, sa nièce, et qui nomme héritier universel, son fils, Jean Boniol.

° 33, le 31 août 1525, vente par Marie Pradier, fille et héritière de Jean Pradier, défunt marchand de Mende, femme de Déodat Falqui, licencié en droit, juge de Mende, à Guillaume Brosse, prêtre de Sainte-Hélène.

° 35, le 8 septembre 1525, contrat de mariage entre Jean Laurayre, fils de feu Antoine, de Saint-Martin du Born, et Agnès, fille d'Antoine Raymond, de Saint-Martin, tous laboureurs. Avec quittance des biens familiaux à Antoine Raymond.

° 39, le 13 septembre 1525, vente par Pierre Basset, fils de feu Blaise, de Salses (La Rouvière), pour lui et au nom de sa mère Valence Seguin, à Guillaume Brosse, prêtre bénéficiaire de Mende.

° 41, le 15 novembre 1525, quittance dotale par Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald (Saint-Bauzile), mari de Ferrande Borrelhe, fille de feu Vital Borrelli, dudit lieu, à Pierre Borrelli, fils de feu Vital, et à Guillaume Borrelli, clerc, comme tuteurs et administrateurs des enfants dudit Vital Borrelli, dudit lieu. Avec quittance des biens familiaux. Puis quittance de Jacques Paulet, tisserand de Mende, et Hélix, autrefois veuve de Guillaume Malaval, sa femme, à Jean Malaval, fils de feu Blaise, de Gerbald.

° 46, le 18 novembre 1525, vente par Thomas Gose et sa femme, Isabelle, et Bertrand Gosse, leur fils, à Guillaume Tichit, de Chastelnouvel.

° 49, le 25 novembre 1525, vente par Valence, femme de Vital Gilles, de Salses (Rouvière), à Durand Trazic, dudit lieu.

° 51v°, le 28 novembre 1525, vente par Pierre Raschas, de Saint-Martin du Born, à François Sarrazin, prêtre curé du Born et au secondaire de l'église, et Jean Sarrazin, prêtre du Born, d'un setier de seigle de cens. Avec promesse de revente des cens.

° 54v°, le 2 décembre 1525, quittance dotale par Pierre de Fontibus, prêtre originaire des Fontibus, à présent de Mende, fils et héritier universel de Catherine, femme de Nicolas de Fontibus, à Jean Malaval, de Malaval, (Brenoux).

° 56, le 16 décembre 1525, vente par Antoine André, et Catherine, veuve de Michel André, sa mère, de Salses (Rouvière), à Durand Trazic, dudit lieu.

° 58v°, en décembre 1525, quittance par Jean Gely, barbier de Mende, à Antoine Malhautard, autrefois son serviteur, de Sainte-Énimie, de tout ce qu'il lui devait selon le contrat de location dudit Antoine audit Gely.

° 59v°, le 16 décembre 1525, quittance par Guillaume Marquo, fils et héritier de feu Jean, du Mazel Chabrier, à Privat Marquo, du Mazel Chabrier, Pierre Bachalar et sa femme, Agnès, de Saint-Martin du Born, de tous les droits que Jean peut avoir dans leurs biens.

° 61v°, le 16 mars 1526 (ns), vente par Pierre Badaros, de la Rouvière, à Jean Valentin, dudit lieu.

° 64, le 13 février 1526 (ns), deux ventes par Pons Jaysoyn, prêtre de Saint-Amans, à Pierre Pinhard, de Granolhac (Saint-Amans).

° 68v°, le 26 mars 1526, vente par Bertrand Vital, du Chastelnouvel, à Antoine Jouvenel, dudit lieu.

° 71, le 10 avril 1526, transaction entre Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais), au nom de sa femme, Jeanne, et Jean Rampvier, du Born, à propos de la succession de feu Jean Rampvier, du Born.

° 73v°, le 15 mai 1526, quittance par Vital Durand, prêtre de Mende, à Antoine Durand, de la Panouze, de neuf livres tournois et quinze sous en déduction de ce qu'Antoine doit à Vital.

° 74v°, le 28 mai 1526, vente par Guillaume Rampvier, du Born, à Etienne Brengier, fils de Laurent, de Colagne-Haute (Rieutort).

° 77v°, le 3 juin 1526, quittance par Pierre Rixens, originaire de Chabannes (Saint-Gervais), à Etienne Rixens, de Chabannes, de vingt et une livres tournois.

° 78v°, le 3 juin 1526, quittance par Antoine Châteauneuf, tisserand de Mende, à Pierre Rixens, tisserand de Mende, son gendre.

° 80, le 9 juin 1526, quittance par Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais), comme mari de Jeanne Rampvier, à Jean Rampvier, du Born, de vingt livres tournois.

° 81, le 7 juillet 1526, vente par Etienne Genre et sa femme Marguerite à Etienne Panafieu et Etienne Galtier, de Bossafol (Rieutort).

° 83v°, le 22 juillet 1526, quittance par Maurice Boyer, de Badaroux, à Jacques Ranvier le vieux, dit Tabusse, son gendre, de Pulgeris (Badaroux), de trente livres tournois en restitution de la dot qu'il avait constituée à sa fille.

° 85, le 6 août 1526, quittance par Etienne Cortin, de Saint-Martin du Born, mari de Catherine, fille de Jean Constans, à Jeanne Constans, veuve de Guillaume Tichit, Guillaume Julien et Agnès Tichit, sa femme, de l'intégralité de la dot autrefois constituée par Jean Constans, dudit lieu, à ladite Catherine.

° 86v°, le 24 août 1526, transaction entre Pierre Pascal, originaire de Saint-Martin à présent du Malzieu, et Jean Pascal, son frère, fils de feu Jean, de Saint-Martin. Avec une autre transaction de Françoise Pascal, leur sœur, avec ledit Jean Pascal, puis une quittance audit Jean Pascal.

° 92, le 14 septembre 1526, contrat de mariage entre Pierre Constans, fils de feu Antoine, du Chastelnouvel, et Antonie, fille d'Etienne Mazel, de Colognet (Saint-Gervais). Suivi du contrat de mariage d'Etienne Mazel, fils

d'Etienne, de Colognet, et Marguerite, fille de feu Antoine Constans, du Chastelnouvel, et quittances des biens familiaux à Pierre Constans, fils de feu Antoine, et à Etienne Mazel, puis donation par Etienne Mazel le vieux, à Etienne Mazel, de Colognet.

° 100, le 17 septembre 1526, quittance par Vital Malige, de Savinho (Rieutort), à Pierre Pagès, de Brugière (Rieutort), en déduction de la dot de Marguerite, sa nièce, femme dudit Guillaume.

° 101, le 21 septembre 1526, obligation d'Antoine Avinhon, prêtre, de Saint-Martin du Born, envers les curé et prêtres du Born, représentés par Jean Sarrazin, prêtre du lieu, de cinq livres tournois.

° 103, le 4 octobre 1526, revente de cens à Antoine Albi, de la Roche (Barjac), par Simon Brugeyron, prêtre et chapelain de la chapelle Saint-Etienne.

° 104v°, le 4 octobre 1526, vente de cens par Antoine Albi, fils de Jean, de la Roche, audit Simon Brugeyron, prêtre et chapelain susdit. Avec promesse de revente, et obligation en faveur dudit Antoine Albi.

° 109v°, le 6 octobre 1526, transaction entre Déodat Falqui, licencié en droit, de Mende et Guillaume Brosse, prêtre de Sainte-Hélène.

° 111, le 12 octobre 1526, transaction entre ledit Guillaume Brosse, et Antoine André, de Salses (La Rouvière).

° 113v°, le 13 octobre 1526, quittance par Jean de Fontibus, de Fontibus (Saint-Bauzile), frère et héritier universel de feu Etienne de Fontibus, prêtre et cellérier de l'évêque de Mende au mandement de Serverette, à Etienne Panafieu, de Bossafol (Rieutort), et à autre Etienne Panafieu, son fils.

° 115, le 8 octobre 1526, quittance des biens familiaux par Guillaume et Julien Delcros, fils de feu Guillaume, du Mazel Chabrier, à Jeanne Delcros, leur sœur, qui va se marier.

° 116, le 20 octobre 1526, procuration, de Jean Pinhard, de Colagne-Haute (Rieutort).

° 117, le 2 novembre 1526, vente par Pierre Rasen, fils de feu Blaise, qui fera ratifier par sa femme, Valence, de Salses (Rouvière) à Etienne Comitès, dudit lieu.

° 119v°, le 3 novembre 1526, obligation de Jacques Monteil, de Montialoux (Saint-Bauzile), envers Guigon Martin, de Rouffiac (Saint-Bauzile).

° 121, le 10 novembre 1526, transaction entre Guillaume Barrando, de Sainte-Hélène, et Étienne Marco et sa femme, Agnès, de Bachala (Saint-Martin du Born).

° 122v°, le 10 novembre 1526, contrat de mariage entre Pierre Aribald, fils de Pierre, des Salelles (Allenc), et Catherine Rodier, fille de feu Etienne Rodier, de Combes (Born).

° 125v°, le 16 novembre 1526, vente par Théodoric de Roux, marchand de Mende, à Robert Brun, de Bramonas (Balsièges).

° 127v°, le 17 novembre 1526, transaction entre Antoine et Pierre Aribald, frères, des Salelles (Allenc).

° 129v°, le 17 novembre 1526, quittance par Vital Atger, de la Rouvière, à Antoine André, fils de Michel, de Salses (Rouvière), de cinq livres et cinq sous en déduction de la dot de Marguerite, femme d'Atger.

° 130v°, en novembre 1526, quittance par Maurice Boyer, de Badaroux, à Jacques Raudier, de Pulgeris, de deux livres tournois de la dot constituée à Catherine, fille de Rodier et femme de Boyer.

° 132, le 24 novembre 1526, quittance par Jean Pipin, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jeanne Tichit, veuve de Jean Constans, et Guillaume Julien, son gendre, de Saint-Martin, du Born, de toute la dot constituée à Pipin avec Catherine, fille dudit Jean Constans.

° 133, le 8 décembre 1526, quittance par Pierre Julien, fils de Guigon, de Rouffiac (Saint-Bauzile), à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais), absent, Jean, son neveu, présent, de deux livres tournois de la dot de Jeanne, femme dudit Guigon.

° 135, le 29 décembre 1526, contrat de mariage entre Guillaume Avinhon, fils d'Etienne, de Saint-Martin du Born, et Agnès Meyssonnier, fille de Bertrand, de Colonhet (Saint-Gervais). Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son frère, Jean Meyssonnier.

f° 139, le 17 janvier 1527 (ns), quittance par Pierre Hermentier, fils de feu Jean, de Raspalhac (Gabrias), à Arnald Basalguette, prêtre bénéficiaire de Mende, pour lui et comme héritier de feu Pierre Basalguette, son défunt oncle, de dix livres tournois.

f° 140v°, le 13 février 1527 (ns), vente par Bertrand Vital, dit Proset, de Chastelnouvel, à Guillaume Tichit, du Chastelnouvel.

f° 142, le 9 mars 1527 (ns), quittance par Pierre Julien, de Saint-Bauzile, à Jacques Sarrazin, de Rochat (Rimeize), de vingt-cinq livres tournois, en déduction de la dot constituée à Agnès Sarrazin, avec ledit Pierre Julien.

f° 144v°, le 9 mars 1527 (ns), vente par Maurice Ribeyroles, du Born, à François Sarrazin, prêtre, curé du Born, d'un setier de seigle de cens. Avec promesse de revente.

f° 147v°, le 25 avril 1527, quittance à Pierre Constans, fils d'Antoine, de Chastelnouvel, par Pierre Borrelli, fils de Vital, héritier d'Etienne et Jean Borrelli, père et fils, de toute les dots constituées par ledit Etienne père dudit Antoine, aïeul dudit Pierre, à Philippe et Catherine Constans, sœur dudit feu Etienne, avec lesdits Etienne et Jean Borrelli, père et fils.

f° 147, le 25 avril 1527, contrat de mariage entre Jean Valérie, fils de Pierre, de Croset (Saint-Gervais), et Falquette, fille de feu Guillaume Pipin, du Chastelnouvel.

f° 151, le 29 avril 1527, testament de Jauside, veuve d'Antoine Constans, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Isabelle, femme de Guillaume Constans, sa nièce, Jacques Michel, de Féliesson, son neveu, Bertrand Morgue, son neveu, de Féliesson, Raymonde, fille de Pierre Michel, de Féliesson, Catherine, fille de Jacques Michel, du Malzieu, et qui nomme héritier universel Guillaume Constans, fils de Jean, de Saint-Martin, mari de ladite Isabelle, sa nièce.

f° 153, le 29 avril 1527, testament de Françoise, fille de Pierre Raschas, de Saint-Martin, femme de Pierre Chaldoreille, dit Meset, de Colagne-Haute (Rieutort), qui adresse des legs à Pierre Raschas, son père, Marguerite Chemnade, femme de Nicolas Genre, de Colagne-Haute, Guillaume, sa mère, et qui nomme héritière universelle sa fille, Agnès Chaldoreille.

f° 156, le 29 avril 1527, donation par Marguerite Raschas, fille de Guillaume Raschas, de Saint-Martin, à Pierre Raschas, son frère, et Jean Raschas, son cousin, de Saint-Martin du Born.

f° 157, le 29 avril 1527, testament de Marguerite Raschas, fille de Guillaume Raschas, du Chastelnouvel, femme de Pierre Pascal, de Mende, qui adresse des legs à Agnès Negre, femme de Jacques Negre, d'Allenc, Isabelle Raschas, sa sœur, Etienne Raschas, et qui nomme héritiers universels, Pierre Raschas, son frère, et Jean Raschas, son cousin, de Saint-Martin.

f° 159v°, le 1<sup>er</sup> mai 1527, vente par Raymond Gordon, tisserand de Mende, à Bartholomé Comitis, sous-sacriste de Mende, d'une maison de haut en bas sise au pan de Claustre.

f° 161v°, le 30 mai 1527, ratification par Vital Atger, des mariages contractés entre Etienne Aldebert, fils de Laurent, et Énimie Atgier, fille de Vital Atger, de la Rouvière, et entre Bertrand Donarel, fils de Jean, et Jeanne Atger.

f° 163, le 3 mai 1527, quittance des biens familiaux par Enimie Atger, fille de feu Vital Atger, de Rouvière, femme d'Etienne Aldebert, à Bertrand Donarel et sa femme Jeanne Atger, et Vital Atger, ses beau-frère, sœur et frère. Avec quittance dotale.

f° 165, le 16 mai 1527, vente par Etienne Pessade, fils de feu Jean, de Bramonas (Barjac), à Guillaume Vital, dudit lieu.

f° 167v°, le 30 mars 1527, échange de biens entre Pierre Croset, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, et Pierre Vital, fils de feu Pierre, dudit lieu.

f° 169v°, le 30 mai 1527, échange de biens entre Bertrand Vital, du Chastelnouvel, et Pierre Crosat, dudit lieu.

f° 172, le 6 juin 1527, vente par Pierre Maurel, marchand de Mende, à Laurens Dumas et sa femme, Philippe, du Boschet (Rieutort). Avec quittance dudit Maurel audit couple.

° 176, le 11 juin 1527, transaction entre Jean Bastit, de Chaudes-Aigues (diocèse de Saint-Flour), mari de Catherine, fille de Pierre Nègre, d'une part, et Jacques Nègre, prêtre bénéficiaire de Mende, Jean Nègre, meunier, et Bartholomé Moulin, de Mende.

° 179, le 26 juin 1527, contrat de mariage entre Jean Fournier, pareur de draps de Mende, et Jeanne Barrandon, fille de feu Pierre, de Chassanhes (Ribennes).

° 180v°, le 26 juin 1527, donation pour cause de mort par Antoine Reboul, fils de Jean, de Sainte-Hélène, qui adresse des dons à Hélix, fille de Jacques Crespin défunt, de Badaroux, sa femme, à Jeanne, femme d'Antoine Pipin, de Colonhet, à Marguerite, femme d'Antoine Crespin, de Badaroux, et qui nomme donataire universel, le posthume de sa femme.

° 183, le 28 juillet 1527, contrat de mariage entre Jean Pipin, fils de Raymond, de Colonhet (Saint-Gervais), et Jeanne, fille de Raymond Donarel, d'Altayrac.

° 185v°, le 11 août 1527, quittance par Jean Valentin, du Lac (Brenoux), à Jean Grosset, tisserand de Mende.

° 187, le 5 août 1527, promesse de revente en faveur d'Antoine Claret, de Bramonas (Barjac), par Robert Brun, de Bramonas (Balsièges), d'un champ au prix de neuf florins argent.

° 187v°, le 24 janvier 1528 (ns), contrat de mariage entre Jean Balmadier, fils de feu Bernard, de Lueyse (Laval), à présent du Chastelnouvel, et Falquette, fille de feu Guillaume Pipin, du Chastelnouvel.

° 190v°, le 24 août 1527, vente par François Versapuech, prêtre bénéficiaire de Mende, à Raymond et Claude Bonavide, père et fils, de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez). Avec promesse de revente.

° 194v°, le 30 septembre 1527, revente par Marie, femme de Déodat Falqui, licencié en droit, à Jean et Jean Malaval, père et fils, de la Venède (Brenoux), de quatre setiers de froment de cens.

° 197, le 14 septembre 1527, contrat de mariage entre Antoine Pitiot, forgeron de Mende, et Antonie Albaric, fille de Guillaume Albaric, notaire de Mende.

° 199, le 21 septembre 1527, vente par Jean Vinhol, fils de feu Vital, du Born, à Jean Boniol, du Born.

° 201v°, le 28 octobre 1527, contrat de mariage entre Jean Tichit et Raymonde Claret.

° 206, le 4 novembre 1527, transaction entre Jean Chabert, de Mende, et Jacques Montet, fils et héritier de Jean Montet, de Montialoux (Saint-Bauzile).

° 208, le 4 novembre 1527, transaction entre Jean Chabert, fils et héritier de Jean, de Mende, d'une part, et Ylaire Malaval, mari d'Hélix Montet, fille et héritière de Pierre Montet, de Montialoux (Saint-Bauzile), d'autre part, sur le fait que Chabert demande une part des biens qui furent à Jean Montet

° 209v°, le 16 novembre 1527, transaction entre Guillaume Roch, de Malaval (Brenoux), et Jean Michel, fils de Guillaume, et Catherine et Marguerite Michel, frère et sœurs, de Mende.

° 211, le 23 novembre 1527, donation par André Masson, du Born, à son fils, Jean Masson, qui va se marier avec Agnès, fille d'Etienne Arzalier.

° 213v°, le 24 novembre 1527, transaction entre François Sarrazin, prêtre et curé du Born, d'une part, et Jean Vinhol et Jean Oziol, du Born.

° 214v°, le 23 novembre 1527, quittance des biens familiaux par Agnès, fille d'Etienne Arzalier, à sondit père.

° 216, le 9 décembre 1527, quittance par Etienne Salaville, du Chastelnouvel, à Etienne Fabri, de Colombèche (Born), de cinq livres tournois constituées à Agnès, leur femme et fille.

° 217, le 10 décembre 1527, quittance par Guillaume Malaboche, fils de feu Raymond, et Etienne Chaldaurelle, fils de Jean, et Antonie, fille dudit Raymond, audit Etienne Fabri, de Colombèche.

° 218, le 20 novembre 1527, quittance par Hélix, fille de Pierre Montet, de Montialoux, femme d'Hilaire Malaval, audit Hilaire, de quatre-vingts livres tournois en déduction de ce qu'il doit apporter dans les biens d'Hélix, selon contrat passé devant Etienne Martin, notaire.

° 220, le 22 décembre 1527, contrat de mariage entre Nicolas Avinhon, fils de feu Pierre, du Boschet (Rieutort), et Agnès, fille de Jean Bestion, du Born.

° 222, le 22 décembre 1527, quittance des biens familiaux par Agnès, fille de Jean Bestion, du Born, à Jean et Huguet Bestion, père et fils, du Born, à la suite de son mariage avec Nicolas Avinhon.

° 223v°, le 18 janvier 1528 (ns), vente par Valence, femme de Vital Gely, et Pierre Rasot, son fils, à Durand Trasic et Jeanne, sa femme, de la Rouvière.

° 225v°, le 20 janvier 1528 (ns), testament de Béatrice, femme de Jean Brunel, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Marguerite, sa fille, née de feu Vital Galtier, son défunt mari, à François Galtier, son fils, à Jean Brunel, son mari, et qui nomme héritier universel Privat Brunel, son fils.

° 227v°, le 25 janvier 1528 (ns), vente par Jean Jassin, bachelier en droit, prieur de Saint-Gervais, Pierre Yssartel et Etienne Delon, exécuteurs testamentaires de Pierre Bastide, prêtre, et Aldebert Proset, prêtre, neveu et héritier universel dudit feu Bastide, à Imbert Issartel, fils dudit Pierre.

° 229, le 1<sup>er</sup> février 1528 (ns), contrat de mariage entre Jean Ponhet, fils de feu Blaise, de Saugeris (Rieutort), et Marguerite, fille de Privat Pigières, de Pigières Hautes (Ribennes).

° 232, le 6 février 1528 (ns), testament de Jeanne, femme de Guillaume Rampvier, du Born, qui adresse des legs à Jeanne, fille de Jean Rampvier, Antonie Borière, du Born, Agnès, veuve Borrier, à Jeanne, fille de Pierre Laurayre, à Pierre Laurayre, son frère, à Etienne Laurayre, son frère, à Béatrice, femme dudit Etienne Laurayre, et qui fait héritier universel son dit mari.

° 234, le 8 février 1528 (ns), contrat de mariage entre Pierre Avinhon, fils d'Etienne, de Saint-Martin, et Jeanne Clausson, fille de feu Guillaume, de Villerousse (Barjac). Avec donation du père du marié au marié.

° 238, le 14 février 1528 (ns), testament de Jeanne, fille d'Aldebert de Fontibus, femme d'Antoine Avinhon, d'Altayrac, qui adresse des legs à Jean Bonald, d'Altayrac, Catherine et Florette, ses filles, Antoine Avinhon, son mari, et qui nomme héritier Jean Avinhon, son fils.

240v°, le 7 mars 1528 (ns), quittance par Vital Hermentier, fils de feu Laurent, de Colagne Hautes (Rieutort), pour lui et pour Vital Catalan, à Pierre Hermentier, de Raspalhac (Gabrias).

° 242v°, le 21 mars 1528 (ns), vente de cens par Etienne David, de Sainte-Hélène, à Guillaume Barrandon et Jean Laurens, comme ouvriers de l'église de Sainte-Hélène.

° 245v°, le 11 avril 1528 (ns), vente par Etienne Pessade, de Bramonas (Barjac), à Guillaume Vital, de Bramonas (Balsièges).

° 248, le 10 avril 1528 (ns), quittance par Jean Sarrazin, prêtre du Born, à François Sarrazin, prêtre et curé du Born, qui lui a constitué un titre clérical assigné sur son moulin.

° 250v°, le 1<sup>er</sup> mai 1528, échange de biens entre Antoine Achard, notaire de Mende, et Jean Joly et sa femme, Catherine.

° 255v°, le 17 mai 1528, testament d'Antoine Garin, du Born, qui adresse des legs à Catherine, sa fille, Antonie, sa femme, Jean Garin, son fils, autre Jean Garin, son frère, Marguerite, femme d'Antoine Rocher, de Chabestres (Grandrieu), Catherine, femme de Jean Rocher, Jeanne, femme de Jean Gravat, de Veyrines (Allenc), Agnès, femme de Raymond Tichit, du Mas, et qui fait héritier universel Luquet Garin, son autre fils.

° 259, le 23 mai 1528, quittance par Pierre Bonicel, fils de Guillaume, de Félisson (Saint-Bauzile), à Guigon Martin, de Rouffiac (Saint-Bauzile), de vingt livres tournois, des robes nuptiales, de deux couvertures et deux linceuls, pour la dot constituée par Guigon à Marguerite, sa sœur, avec ledit Guillaume.

° 261, le 24 mai 1528, vente à Etienne Bonald, de Colagnes Hautes (Rieutort), par Arnald Maurel, du Boschet (Rieutort).

° 264v°, le 1<sup>er</sup> juin 1528, quittance dotale par Pierre Julien, fils de Guigon, de Rouffiac (Saint-Bauzile), à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais), absent, et Jean Brajon, fils d'Antoine, et moi notaire, présents, de seize livres tournois de la dot constituée par ledit Jaucelin à Jeanne, sa fille, avec ledit Pierre.

° 266v°, le 3 juin 1528, compromis entre Jean Durand, clerc de Mende, et son frère, Pierre Durand.

f° 269, le 4 juin 1528, quittance à Ymbert Yssartel, fils de Pierre, hôte de Mende, par Aldebert Proset, prêtre, comme héritier de feu messire Jean Jassin, et Etienne Delon et Pierre Yssartel, exécuteurs testamentaires du défunt.

f° 270v°, le 8 juin 1528, contrat de mariage entre Bartholomé Bori, fils de Jean, de Mende, et Isabelle Gerald, fille de Simon Gerald, de Serverette.

f° 274, le 9 juin 1528, quittance à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, par Aldebert Proset, prêtre de Beauregard (Fau), comme héritier de feu Pierre Bastide, et par Jean Jassin, recteur de Saint-Gervais, et Pierre Yssartel et Etienne Delon, exécuteurs testamentaires du défunt.

f° 276, le 8 juin 1528, testament de Jean Robert, de Mende, qui adresse des legs à Gonette, sa fille, à Claude, sa fille, Jean, son fils, Astruge, sa femme, et qui nomme héritier Raymond Robert, son fils.

f° 279, le 15 juin 1528, vente par Jean Valentin, de la Rouvière, à Etienne Charles, prêtre, et Jean Charles, fils de Pierre, de Nogaret (Badaroux).

f° 282, le 30 juin 1528, testament de Jean Boniol, du Born, qui adresse des legs à Jacques Boniol, son fils, André Boniol, clerc, son fils, à Vital, son fils, à Antonie, Marguerite, Jeanne la jeune et Jeanne la Vieille, ses filles, à Jeanne, sa femme, à Catherine Bodet, sa sœur, à Agnès Bonald, à Antonie, femme de Pierre Hébrard, de Pelouse, sa nièce, et qui nomme héritière universelle sa fille, Jeanne Boniol.

f° 286, le 6 juillet 1528, donation pour cause de mort par Antoine Tichit, fils de Jean, du Born, qui adresse des dons à Jean Tichit, Guillaume, ses fils, Jeanne, sa fille, Jeanne, sa femme, Catherine, sa sœur, femme de Jean Prigect, de Giralde (Arzenc), Agnès, sa sœur, vivant « in terra yma », et qui nomme héritier universel Antoine Tichit, son autre fils.

f° 288v°, le 16 juillet 1528, testament de Jean Tichit, fils de feu Pierre, du Born, qui adresse des legs à Catherine, femme de Jean Prigect, de Giralde (Arzenc), à Agnès, sa fille, femme de Bertrand Basset, de Joyeuse, Antoine Tichit, son frère, du Born, Blaise Tichit, de Malassanhe, son frère, Pierre Tichit, son frère, de Pelouse, et qui nomme héritier universel son fils, Antoine Tichit.

f° 291, le 28 juillet 1528, quittance des biens familiaux à Jean Boniol, fils de Jean, du Born, par Antonie Boniol, fille de feu Jean, femme de Jean Vigan, sa sœur.

f° 293, le 21 septembre 1528, transaction entre Jean Boniol, fils de feu Jean, du Born, et Vital Julien, fils de feu Jean.

f° 295, le 24 août 1528, quittance dotale à Astorg Forestier, de Pigières Basses (Ribennes), par Pierre Pelat, d'Altayrac, mari de Catherine, sœur d'Astorg, fille de Pierre Forestier, des Pigières Basses, de trente deux livres tournois en déduction de la dot constituée par ledit Pierre Forestier, ainsi que de deux robes, une couverture et deux linceuls.

f° 297, le 31 août 1525, vente à Guillaume Brosse, prêtre de Sainte-Hélène, par Marie Pradier, fille et héritière de feu Astorg Pradier, marchand de Mende, femme de Déodat Falgui, licencié en droits.

### **3<sup>E</sup>. 2936, registre « Quies », n° VI, de Pierre Torrent, notaire royal de Mende.**

f° 1, le 24 octobre 1528, vente par Jean Garnier, fils de feu Etienne, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Pierre Tranchaceps, fils de Jean, et Isabelle, veuve de Guillaume Tardin, de Chanteruéjols, d'un pré sis à Chanteruéjols, contre trente livres tournois.

f° 2, le 29 septembre 1528, quittance par Thomas et Bertrand Gosse, père et fils, du Chastelnouvel, à André Masson, du Born, de douze livres en diminution de la dot de Philippe, sa fille, femme de Bertrand.

f° 3, le 29 septembre 1528, quittance par Thomas et Bertrand Gosse, père et fils, du Chastelnouvel, à André Masson, du Born, de la dot de Philippe, sa fille, femme de Bertrand.

f° 5, le 16 octobre 1528, quittance dotale à Pierre Bonet, du Boschet (Rieutort), par Antoine Bonet, tailleur de Mende.

f° 6v°, le 30 octobre 1528, vente par Claude Chapsier, notaire de Mende, à Etienne Galieyre, fils d'Antoine, de Mende.

f° 9, le 3 novembre 1528, transaction entre Antoine Pipin, fils de Raymond, de Colonhet (Saint-Gervais), et Antoine Pipin, fils de Galhard, à présent de Saint-Martin de MonoBlet (diocèse de Nîmes).

f° 11, le 7 novembre 1528, quittance par Jean Fillastre, fils d'Antoine, de Cénaret (Barjac), à Antoine Pipin, fils de Raymond, de Colonhet (Saint-Gervais), de la dot de Jeanne, fille de Raymond et femme de Fillastre.

f° 12v°, le 7 novembre 1528, quittance par Pierre Hébrard, de Pelouse (Rouvière), à Jean Boniol, du Born, de la dot constituée par Jean, son défunt père, à Antonie Brajon, femme d'Ebrard.

f° 13, le 21 novembre 1528, revente de cens par Vital Hermet, prêtre de Salses (Rouvière), chapelain de la chapelle fondée par les paroissiens de la Rouvière, à Etienne Cobe, fils de feu Vital, de la Rouvière. Avec une nouvelle vente, le 21 novembre, en faveur de ladite chapelle, par Vital Hermet, prêtre, et Jean Folchier, de Salses (Rouvière).

f° 18, le 11 décembre 1528, vente par Jean Basset, fils de Jean, tisserand de Mende, à Jean Michel, tisserand de Mende, d'une vigne.

f° 20v°, le 28 décembre 1528, vente à François Sarrazin, prêtre, curé du Born, par Jean Arzalier, fils de feu Antoine, du Born, de la moitié d'un ort.

f° 23, le 19 décembre 1528, quittance par Pierre Bonicel, fils de feu Guillaume, de Féliesson (Saint-Bauzile), à Raymond Planchas, d'Anglade (Brenoux), de quarante-quatre livres tournois, une couverture, deux linceuls, quatre brebis et deux robes en diminution de la dot constituée par Jean Planchas, père défunt de Raymond, à Marguerite, sa fille, femme de Bonicel.

f° 24v°, le 9 janvier 1529 (ns), quittance par Raymond Itier et sa femme, Agnès, de Croset (Gabrias), à Isabelle, fille et héritière de Jean Fuelvar, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), veuve de Guillaume Garin, de la dot constituée par ledit Jean Fuelvar à ladite Agnès.

f° 26, le 18 mars 1529 (ns), vente par Françoise, veuve d'Etienne Rigald, et Charlotte, fille dudit Rigald et de ladite Françoise, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Pierre Tranchaceps, fils de feu Jean, et Isabelle, veuve de Guillaume Tardin, dudit lieu, d'un pré et un pastoral contigus, sis à Chanteruéjols, nommé la Fleyssière, contre dix-sept livres tournois.

f° 28, le 18 mars 1529 (ns), vente par Antoine Garin, du Born, à François Sarrazin, prêtre, ancien curé du Born, d'un pré sis au Born.

f° 31v°, le 15 avril 1529, testament d'Antoine Raymond, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Agnès, sa fille, femme de Jean Laurayre, de Saint-Martin, Catherine, Énimie et Jeanne, ses filles à marier, Marguerite, sa femme, et qui nomme héritier universel Pierre Raymond, son fils.

f° 34, le 31 mai 1529, vente par Guillaume Pessade et sa femme, Jeanne, de Bramonas, à Robert Brun, dudit lieu.

° 37, le 14 mai 1529, quittance par Jean Durand, clerc, et Amade Meyssonier, vivant autrefois avec François Versapuech, prêtre défunt, à François Pons, clerc, chapelain de la chapelle fondée par ledit Versapuech, de dix livres tournois.

° 39, le 29 novembre 1529, quittance par Antoine Atger, prêtre bénéficiaire de Mende, à Aldebert Atger, chanoine de Mende, de tout ce que ledit Aldebert a levé au nom dudit Antoine comme rentier des cures de Saint-Julien-du-Tournel et de Javols.

° 40, le 13 juin 1529, vente par Guillaume Tranchaceps, fils de feu Jean, et Cénote, fille de Jean Vital, couvreur de Mende, à Bartholomé Boniol et sa femme Marguerite.

° 43, le 14 juin 1529, contrat de mariage entre Jean Bonald, fils d'Armand, de Colagne Haute (Rieutort), et Catherine Hébrard, fille d'Antoine, du Born.

° 46, le 19 juin 1529, transaction entre Jean Laurayre, fils d'Antoine, de Saint-Martin du Born, et Pierre Raudier, fils d'Antoine, de Badaroux.

° 48v°, le 3 juillet 1529, vente par Françoise, veuve d'Etienne Rigald, et Béatrice, veuve de Guillaume Bachalar, et Charlotte, fille dudit Etienne Rigald, à Antoine et Antoine Bigose, frères, de Chanteruéjols.

° 51, le 6 août 1529, donation de Jacques Chalvet, de Badaroux, à Marguerite Bonet, sa femme.

° 53, le 10 août 1529, contrat de mariage entre Guillaume Merle, fils de feu Bartholomé, du Mazel (Ribennes), et Jacine, fille d'Etienne Salaville, de Chastelnouvel.

° 56, le 6 septembre 1529, testament de Jacques Malgoyres, de Chabrit (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Catherine, veuve de Jean Malgoyres, à sa femme, Jeanne, à Jean Barbut, fils d'Antoine, de la Venède, son neveu, à Jean et Guillaume Boquet, frères, de Mende, à Arnald Colombet, des Cayres (Barjac), à Pierre Malgoyres, son fils, et qui nomme héritier universel Jaucelin Malgoyres, son autre fils. Avec codicille le même jour.

° 61v°, le 12 septembre 1529, donation par Françoise Bestion, veuve de Firmin Masaudier, de Mende, à Jeanne, sa fille, qui va épouser Pierre Yssartel, fils de Pierre, de Mende.

° 63v°, le 17 septembre 1529, testament de Jeanne, veuve d'Antoine Hébrard, du Born, qui adresse des legs à Catherine, femme de Jean Badaroux, fille de Jean Ebrard, à Jeanne, sa fille, à Jean Bonald, futur mari de Catherine, sa fille, et qui nomme héritière universelle Catherine Énard, sa fille.

° 66v°, le 21 septembre 1529, vente par Maurice et Pierre Ribeyroles, père et fils, du Born, à André Masson, du Born.

° 69, le 6 octobre 1529, testament d'Isabelle, femme de Guillaume Constans, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Antonie, femme de Guillaume Paradis, sa sœur, de Mende, à Claire, sa sœur, à Catherine, sa sœur, femme d'Antoine Limonhes, à Jeanne, sa servante, et qui nomme héritier universel son mari.

° 72, le 7 octobre 1529, quittance par Jacques Sarrazin, de Roachat (Rimeize), aux exécuteurs testamentaires de François Sarrazin, défunt curé du Born, de douze livres tournois léguées par François audit Jacques, son frère.

° 73v°, le 15 octobre 1529, vente par Bartholomé Comitès, sous-sacriste de Mende, à Aldebert Atgier, chanoine de Mende, d'une maison de haut en bas sise au pan de Claustre.

° 76v°, le 20 octobre 1529, vente par Pierre et Antoine Aribald, père et fils, de Salesses (Allenc), à Antoine Passaval, dudit lieu.

° 79v°, le 20 octobre 1529, contrat de mariage entre Jean Boniol, fils de feu Jean, du Born, et Françoise Boyer, fille de Pierre Boyer, de Sainte-Hélène. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

° 83, le 24 octobre 1529, quittance par Etienne Salaville, du Chastelnouvel (Saint-Gervais), à Guillaume Merle, du Mazel (Ribennes), de cent quinze livres tournois.

° 84v°, le 3 novembre 1529, quittance par (blanc) la jeune, fille de feu Jacques Sarrasin, de Roachat (Rimeize), à l'héritier et aux exécuteurs testamentaires de François Sarrazin, défunt curé du Born.

° 86, le 6 novembre 1529, quittance par Pierre Constans, fils de feu Laurent, du Chastelnouvel, à Pierre Bachalar et sa femme Agnès Marco, de Saint-Martin du Born, de vingt-deux livres tournois, deux linceuls, une couverture, une cote, en déduction de la dot de leur femme et fille Astruge Marco.

° 87v°, le 9 novembre 1529, vente par Maurice Ribeyrols, du Born, à André Masson, dudit lieu.

° 90, le 9 novembre 1529, transaction entre Aldebert Proset, prêtre, héritier et cochapelain de la chapelle fondée par feu Pierre Bastide, son oncle, d'une part, et Imbert Yssartel, fils et héritier de feu Pierre Yssartel, hôte de Mende, lequel défunt Pierre Yssartel fut exécuteur testamentaire du défunt Bastide.

° 92v°, le 4 novembre 1529, quittance dotale par Jean Labrunie, de Fageyroles (Saint-Grepasii de Boforts, diocèse d'Agde), et sa femme, Marguerite Tichit, fille de Jean Tichit, à Jean et Raymond Tichit, père et fils, du Mas (Saint-Gervais).

° 94, le 14 novembre 1529, testament d'Antoine Julien, de Badaroux, qui adresse des legs à André Boniol, fils de Jean le jeune, son neveu, à Jean Boniol, fils de Jean Boniol le jeune, et qui nomme héritière universelle Agnès, sa fille.

° 96v°, le 20 novembre 1529, vente par Jean Arzalier, fils d'Antoine, du Born, à Jean Tichit, du Born.

° 98v°, le 19 novembre 1529, quittance dotale par Vital Fournier, peigneur de Mende, dit Lo Granolhat, à Jean Arzalier, fils d'Antoine, du Born, de quatorze livres tournois en diminution de la dot constituée à Catherine Arzalier, leur sœur et femme.

° 100, le 7 décembre 1529, transaction entre André Garin, nouveau curé du Born, et les exécuteurs testamentaires de François Sarrazin, ancien curé du Born.

° 102v°, le 10 décembre 1529, contrat de mariage entre Guillaume Brajon, fils de feu Jean, de Badaroux, et Agnès, fille d'Antoine Raymond, dudit lieu.

° 105, le 11 décembre 1529, vente par Pierre Badaroux et Antonie, sa femme, à Jacques Feminier, cleric de la Rouvière. Avec promesse de revente.

° 108v°, le 18 décembre 1529, quittance dotale par Raymond Boyrols, de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Raymond et Jean Galieyre, père et fils, de Malaval.

° 110, le 31 décembre 1529, quittance dotale par Jean Boniol, du Born, à Pierre Boyer, de Sainte-Hélène.

° 111v°, le 4 décembre 1529, ratification d'une vente par Béatrice, veuve de Guillaume Bachalar, de Chanteruéjols, pour Pierre Tranchaceps et Isabelle, veuve de Guillaume Tardin, par Françoise, veuve d'Etienne Rigald, et Charlotte, fille dudit Rigald.

° 113, le 27 novembre 1529, quittance par Michel Liborel, de Montialoux (Saint-Bauzile), à Etienne Avinhon, de Saint-Martin du Born, de la dot de Catherine, leur fille et femme.

° 114, le 18 décembre 1529, cession et donation par Guillaume Constans, fils de feu Jean, de Saint-Martin, à Jeanne, veuve de Guillaume Tichit, sa sœur.

° 116v°, le 21 décembre 1529, vente par Catherine, fille de feu Etienne Tranchaceps, veuve de Jacques Morgue, de Chanteruéjols, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un champ sis à Chanteruéjols, appelé « lo champ de la rosa ».

° 119, le 8 janvier 1530 (ns), contrat de mariage entre Pierre Vital, fils de Jacques, du Chastelnouvel, et Isabelle Jouvenel, veuve de Thomas Gosse, dudit lieu.

° 121, le 11 janvier 1530 (ns), vente par François Pons, cleric de Mende, prêtre de la chapelle fondée par feu François Versapeuch, à Guillaume de Grandmont, chanoine et archidiacre de Mende.

° 123v°, le 14 janvier 1530 (ns), revente de cens à Jean Malaval le jeune, de la Venède (Brenoux), par Jeanne Dumas, femme de maître Antoine Achard, de Mende, héritière universelle de Vital Dumas, défunt prêtre.

° 125, le 16 janvier 1530 (ns), testament de Guillaume Marquo, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Béatrice Marco, femme de Jean Michel, de Féliçon, à Antoine Marco, fils de Michel, de Saint-Privat-de-Vallongue, à Etienne et Pons Marco, ses fils, à Énimie Marquo, sa fille, femme de Pierre Chaulhac, de

Marvejols, à Françoise, sa fille à marier, à Antonie son autre fille, et qui nomme héritier universel Etienne Marquo le vieux, son autre fils.

° 127v°, le 23 janvier 1530 (ns), quittance par Pierre Rixens, de Mende, à Etienne Rixens, de Chabannes, son frère, de sept livres tournois en déduction de leur accord.

° 129, le 25 janvier 1530 (ns), quittance par Guillaume Barrandon, fils de Guillaume, de Sainte-Hélène, à son père.

° 131, le 25 janvier 1530 (ns), quittance dotale par Gilles Barbut, et Mathieuva, sa fille, femme de Jean Floret, de Vinholes (Saint-Julien-du-Tournel), et Catherine, fille dudit Jean Floret et future femme de Guillaume Barrandon, audit Guillaume Barrandon, fils d'autre Guillaume.

° 132, le 25 janvier 1530 (ns), transaction entre Pierre et Etienne Constans, fils de feu Antoine, de Saint-Martin du Born.

° 133v°, le 22 janvier 1530 (ns), quittance dotale de Guillaume Malige, de Chastelnouvel, à Guillaume Crosat, dudit lieu.

° 135, le 24 janvier 1530 (ns), vente par Jean Tuset, fils de Jean, de Mende, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende.

° 138, le 28 janvier 1530 (ns), quittance par Jean et Pierre Donarel, père et fils, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Guillaume Julien, de Saint-Martin du Born, de la dot de Catherine Tichit, femme de Pierre.

° 139, le 3 février 1530 (ns), promesse de revente en faveur de Jean Raynald, fils de feu Pierre, de Varazoux, et Privat Velay, dudit lieu, de cens qu'ils avaient vendus à Jeanne, femme d'Antoine Achard, notaire de Mende.

° 140v°, le 7 février 1530 (ns), testament de Jean Rodier, fils de Jean, de Combes (Born), qui adresse des legs à Raymond, Jean, son frère, ses frères, tous deux de la ville d'Agde, à Jeanne, sa sœur, femme de Pons Brunel, de Colomhet, à Catherine, sa sœur, femme de Pierre Hébrard, de Colombèche, à Béatrice, sa sœur, et qui nomme héritier universel son fils, Jean Rodier.

° 143, le 7 février 1529 (ns), testament de Catherine, fille de Jacques Avinon, femme de Jean Rodier, de Combes (Born), qui adresse des legs à André Garin, Jeanne Gerald, du Born, Jacques Avinon, son frère, de la ville d'Agde, à Agnès Martin, fille de Guillaume Avinon, à Antonie, sa sœur, femme de François Brajon, à Pierre Brajon, fils de feu François, son neveu, à Jeanne, sa mère, et qui nomme héritier universel son fils, Jean Rodier.

° 145, le 8 février 1529 (ns), vente par Bernard Galvier et sa femme, Raymonde, et Antoine Fourniol, et Flos, femme d'Antoine, et fille de Bernard et Raymonde, de Bramonas (Barjac), à Robert Brun, de Bramonas.

° 147v°, le 17 février 1529 (ns), vente par Jean Durand, clerc de Mende, à Jean Privat, tisserand de Mende.

° 150, le 24 février 1529 (ns), vente par Jean Arzalier, tisserand de Mende, à Lucie, veuve de Jean Michel, du Malzieu. Avec lods.

° 153, le 1<sup>er</sup> mars 1529 (ns), vente par Jean Garnier, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Antoine Tranchaceps, fils de Raymond, de Chanteruéjols (Saint-Gervais).

° 155v°, le 6 mars 1529 (ns), ratification par Antoine Bego, de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez) en faveur de Jean Durand, tisserand de Mende, de la vente d'un clos par autre Jean Durand, clerc de Mende.

° 157, le 6 mars 1529 (ns), quittance par Enimie Atger, de la Rouvière, à Bertrand Donarel, fils de feu Jean, d'Altayrac (Saint-Gervais), de dix-sept sous et six deniers tournois.

° 158v°, le 6 mars 1529 (ns), quittance par Enimie Atger, à Vital Atger, de la Rouvière.

° 159v°, le 6 mars 1529 (ns), vente à Jean Valentin, fils de feu Vital, de la Rouvière, par ladite Enimie Atger.

° 162, le 10 mars 1529 (ns), vente à Etienne Fabri, de Colombèche (Born), par Etienne Chaldaurelle, fils de feu Jean, de Colagne-Haute (Rieutort).

° 164, le 27 février 1530 (ns), testament d'Antoine Dumas, tailleur de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Gonet Dumas, son fils, tailleur de Mende, pour le marier, Privat Dumas, fils d'Etienne, et qui nomme héritier universel Etienne Dumas, son fils.

° 166, le 3 mars 1530 (ns), échange de biens entre Jean de Lafont, fils de Jean, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et Catherine, fille de feu Etienne Tranchaceps, veuve de Jacques Mourgue.

° 168, le 6 mars 1530 (ns), vente par François Pons, clerc, chapelain de la chapelle fondée par Versapuech, défunt prêtre, à Clément Robert, tisserand de Mende, et sa femme, Marie.

° 171, le 6 mars 1530 (ns), vente par Clément Robert, tisserand de Mende, et sa femme, Marie, de cens, à François Pons, clerc, chapelain de la chapelle fondée par François Versapuech, défunt prêtre. Avec promesse de revente de ce cens.

° 174v°, le 26 mars 1530, quittance par Jacques Chalvet, de Badaroux, à Jean Boysson, fils de Jean, de Sainte-Hélène, de la totalité de la dot autrefois constituée par Pierre et Jean, aïeul et père dudit Jean Boisson, à Isabelle, fille dudit feu Pierre.

° 175, le 25 avril 1530, quittance par Antonie, femme de Jean Malaval, et Jean Malaval, son fils, à Raymond Planhas, fils de feu Jean, d'Anglade (Brenoux).

° 177, le 26 avril 1530, vente par Robert Monbel, bourgeois de Mende, à Antoine Galopin, pelletier de Mende.

° 179, le 7 mai 1530, échange de biens entre Antoine Passaval, des Salelles (Allenc), et Etienne André, de Beyrac (Allenc).

° 182, le 8 mai 1530, contrat de mariage entre Pierre Yssartel, fils de feu Pierre, marchand de Mende, et Jeanne, fille de feu Firmin Massadaur, marchand de Mende.

° 184, le 7 mai 1530, vente par Pierre Tichit, le vieux, de Pigières Basses (Ribennes), à Louis Tondut, des Pigières Basses.

° 186v°, le 13 mai 1530, vente par Antoine Tichit, fils de feu Jean, du Born, à Jean Tichit, dudit lieu.

° 189, le 7 juin 1530, quittance générale par Blanche, fille de Jean Dedet, veuve de Pierre Raos, de Nogaret (Badaroux), à Jean Dedet, fils d'Etienne, de toute la dot autrefois constituée à elle par ledit Etienne Dedet, son frère.

° 190v°, le 13 juin 1530, quittance par Pierre Moulinier, de la Gaunha (Saint-Gervais), à Jacques Bestion, fils de feu Jacques, d'Aspres (Saint-Gervais), de douze livres et cinq sous tournois en déduction de la dot de Jeanne, veuve de Jacques Moulinier, père dudit Pierre.

° 192, le 2 juillet 1530, testament de Bartholomé Constans, fustier de Mende, qui adresse des legs à Marguerite, Antonie, autre Marguerite, ses filles à marier, à Etienne, Bartholomé, Bernard et Astorg Constans, ses fils, et qui nomme héritier universel, Jean Constans, fustier, son autre fils.

° 194, le 4 juillet 1530, testament d'André Masso, du Born, qui adresse des legs à sa femme, Philippa, à Isabelle, sa fille, femme d'Antoine Passaval, de Salelles, à Agnès, sa fille, femme d'Etienne Herald, de Colombèche, à (prénom mal numérisé), sa fille, femme de Bertrand Gosse, de Chastelnouvel, et qui nomme héritier universel Jean Masso, son fils, du Born. Il nomme exécuteurs testamentaires André Garin, curé du Born, et André Boniol, prêtre du Born.

° 196v°, le 21 juillet 1530, quittance par Pierre Saint-Léger, bachelier en droit, de Saint-Alban, procureur de Gonet Delcros, aux baillis du chapitre de Mende.

° 198, le 4 août 1530, vente par Jean Garnier, de Chanteruéjols, à Antoine Bigos, dudit lieu.

° 201, le 6 août 1530, contrat de mariage entre Antoine Tichit, fils d'Antoine, du Born, et Alaycette Brenèda, fille de Pierre Brenède, de Laubert (Allenc). Avec donation audit Antoine Tichit.

° 205v°, en août 1530, vente par Catherine Bastide, veuve de Jean, et Jean Bastide, leur fils, de la Rouvière, à Pierre Masoyer, de la Rouvière.

° 208v°, le 17 août 1530, contrat de mariage entre Jean Julien, fils de Jean, du Born, et Jeanne Rodier, fille de Jean Rodier, de Combe.

° 211v°, le 17 août 1530, transaction entre Jean et Vital Julien, frères, du Born.

° 213v°, le 25 août 1530, vente par Jean Arzalier, fils de feu Antoine, du Born, à Jean Tichit, dudit lieu.

° 215v°, le 29 août 1530, contrat de mariage Guillaume « de Lobrieu », fils à Antoine, cordonnier, de Meyrueis, et Gonette, fille de Vital Doladilhe, de Mende. Avec donation au marié.

° 220, le 3 septembre 1530, testament de Marquèze, veuve de Jean Dumas, défunt notaire de Mende, qui adresse des legs à Pierre Dumas, son fils, habitant à Narbonne, à Jean Molton, tailleur de Mende, et qui fait héritière universelle sa fille, Jeanne Dumas.

° 222, le 14 septembre 1530, ratification par Pierre Ribeyroles, en faveur d'André Masson, du Born, d'une vente faite par son père, Maurice Ribeyroles, du Born.

° 243, le 21 septembre 1530, vente par Jean Vinholes, et Jean Oziol, du Born, à Jean Tichit, du Born. Avec quittance, le même jour, par ledit Jean Tichit, du Born, à Jean Vinhol, du Born.

° 227, le 30 septembre 1530, testament de Vital Born, de Mende, qui adresse des legs à Hélix et Énimie, ses sœurs, à Bartholomé, son frère, Pierre Born, Florette, sa fille, Jean Seguin, son beau-frère, Cénote, sa sœur, et qui nomme héritière universelle, sa fille Antonie.

° 230, le 10 octobre 1530, quittance dotale à Raymond Tichit, fils de Jean, du Mas (Saint-Gervais), par Etienne Avinhon, fils de feu Jean, du Mas, mari de Claude Tichit.

° 231v°, le 8 septembre 1530, testament de Jean Tichit, du Mas, qui adresse des legs à Astruge, veuve d'Astorg Bego, à la veuve de Pierre Crosat, à Béatrice, sa fille, femme d'Antoine Portes, à Marguerite, sa fille, femme de Jean de La brune, du diocèse d'Agde, à Claude, femme d'Etienne Avinhon, du Mas, à Antoine Tichit, son fils, à Jean Tichit, son fils, à Pierre, Jeanne et Marguerite, fils et filles de Jean Tichit, son fils, et qui nomme héritier universel Raymond Tichit, son fils.

° 234, le 8 septembre 1530, quittance par Guillaume Vital, portefaix de Mende, à Pierre Vital, de Rouffiac (Saint-Bauzile).

° 235v°, le 15 octobre 1530, quittance dotale générale par (Raymond ?) Itier, de Cros (Gabrias), et Agnès Fuelvar, sa femme, fille de Jean Fuelvar, à Isabelle, fille et héritière dudit Jean Fuelvar.

° 237, le 31 octobre 1530, testament d'Artus Plan, vicaire de Badaroux, qui adresse des legs à Maurice Boyer, de Badaroux, à la chapelle fondée par Catherine Hébrard, dont il est le chapelain, et qui nomme héritière universelle sa mère, Antonie Marquo, veuve de Jean Basalquette.

° 240, le 5 novembre 1530, quittance dotale par Jean Granat, fils de feu Privat, de Veyrines (Allenc), et Jeanne Guarine, sa femme, à Antoine Guarin, du Born.

° 241, le 12 novembre 1530, quittance par Jean Julien, bouvier de Mende, à Etienne Sirvens, fils de feu Etienne Sirvens, des Bories (Saint-Gervais).

° 243, le 5 octobre 1530, quittance par Jean Petit, prêtre de Saint-Alban, procureur de noble Gonet Delcros, dit Sarralh, héritier universel de feu Vital Delcros, son frère, au chapitre de Mende.

° 244, le 22 novembre 1530, promesse de revente en faveur de Pierre Tichit, le vieux, fils de feu Jean, de Pigières Basses (Ribennes), qui avait vendu à Guillaume de Vacca, curé de Balsièges, un pré et un pastoral.

° 245, le 25 novembre 1530, contrat de mariage Jean de Montméjan, brassier de Mende, et Astruge Pipin, fille de Raymond Pipin, de Colonhet (Saint-Gervais).

° 247v°, le 10 décembre 1530, vente de cens par Maurice et Pierre Ribeyroles, père et fils, du Born, au curé et aux prêtres du Born. Avec promesse de revente.

° 251v°, le 10 décembre 1530, testament de Marie, fille de Vital Galtier, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à François Galtier, fils de feu Vital, son frère, à Jeanne Brunel, fille de Jean Brunel, à Antoine Brunel, fils dudit Jean, et qui nomme héritier universel Privat Brunel, fils de Jean, de Saint-Martin du Born.

° 253, le 3 mars 1531 (ns), revente par Vital Delranc, fils de feu Guillaume, Del Ranc (Saint-Amans), par Simon de Corsac, seigneur de Vallescure et Mezeri, héritier de Jacques de Corsac, de trois setiers de seigle mesure de Mende, que ledit Guillaume Delranc avait vendus audit Jacques.

° 254v°, le 14 décembre 1530, quittance par Guillaume Crosat, de Chastelnouvel, à Catherine, fille et héritière de Vital Jordan, de Bramonas, femme de Jean Gervais, de cinq livres tournois, une couverture et deux linceuls, de la dot constituée par ledit feu Vital à Hélix, sa fille, avec ledit Guillaume Crosat.

° 256, le 5 décembre 1530, échange de biens entre Jean Brengier, fils de feu Pierre, de Méjantel (Barjac), et Etienne Hermentier, de Raspalhac (Gabrias).

° 259, le 31 décembre 1530, quittance par Pierre Hébrard, fils de Vital, de Pelouse (La Rouvière), mari d'Antonie Bourillon, outre les autres reconnaissances, à Jean Boniol, fils de feu Jean, du Born, de quatre livres tournois.

° 260, le 27 décembre 1530, quittance par Pierre Brajon le jeune, fils de Pierre, originaire de Changefèges, à présent de l'Archète (Balsièges), à Pierre et autre Pierre Brajon le vieux, ses père et frère, de cent livres tournois. Avec pacte entre les deux frères.

° 263, le 7 janvier 1531 (ns), vente par Antoine Cortin, de la Rouvière, à Jacques Femenier, clerc de ladite paroisse. Avec promesse de revente.

° 266v°, le 8 janvier 1531 (ns), quittance par Antoine Bonet, tailleur de Mende, à Pierre Bonet, du Boschet (Rieutort).

° 267v°, le 14 janvier 1531 (ns), contrat de mariage entre Guillaume Peytavin, fils de Guillaume, de Méjantel (Barjac), et Catherine Bonet, fille de Paulet, de Fangettes (Rieutort). Ledit Paulet constitue en dot soixante-cinq livres tournois, deux robes, à savoir cote et gonelle en tissu teint de Marvejols, deux couvertures, deux linceuls, et aussi une cote de burel garnie. Fait à Mende, en la maison qui fut autrefois à messire Guillaume Fournier, en l'étage haut, en présence d'Antoine Galieyre, de Méjantel, Pierre Ozil, de Méjantel, Pierre Obrier, de Fangettes, Jean Dumas, fils de Mathieu, de Vitrolettes (Rieutort). Avec quittance des biens familiaux par la mariée, mineure de vingt-cinq ans et majeure de douze. Puis donation par Jean (sic) Peytavin, et sa femme, Agnès Brune, de Méjantel (Barjac), la femme avec licence de son mari, audit Guillaume Peytavin, leur fils, de la moitié de leurs biens, avec clause d'usufruit, droit de tester à des fins pies, de doter et de nourrir les autres enfants.

° 273v°, le 14 janvier 1531 (ns), quittance par Gonet Boyer, fils de Martial, à Guillaume Roch, de Malaval (Brenoux), de tout ce qu'il peut demander dans les biens de feu Jaucelin Roch, son aïeul.

° 274v°, le 30 janvier 1531 (ns), contrat de mariage entre Jean Arzalier, fils de feu Jean, du Born, et Hélix, fille de Jean Pascal, de Saint-Martin. Avec quittance des biens familiaux par la mariée.

° 277v°, le 4 février 1531 (ns), quittance dotale par Pierre Morgue, de Cénaret (Barjac), à Antoine Pipin, fils de Raymond, de Colonhet (Saint-Gervais), de vingt livres tournois, une couverture et deux linceuls.

° 278v°, le 18 février 1531 (ns), transaction entre Robert Brun, de Bramonas (Balsièges), et Pierre et Jean Vital, de Bramonas (Barjac). Le lieu "Bramonas" est localisé à la fois à Balsièges et à Barjac.

° 280, le 18 février 1531 (ns), revente d'un champ à Jean Barriol, fils de Jean, de Saint-Martin du Born, par Etienne Dumas, fils d'Antoine, dudit lieu.

° 281v°, le 21 mars 1531 (ns), vente par Jean Arzalier, fils de feu Antoine, du Born, à André Masson, du Born.

° 283v°, le 26 mars 1531 (ns), vente par Louis Mercier, de Saint-Amans, à Pierre Vanel, de Granollac (Saint-Amans).

° 286, le 6 avril 1531, vente par Jean Arzalier, fils de feu Antoine, du Born, à Antoine Bartholomé, dudit lieu.

° 287v°, le 11 avril 1531, vente par Maurice et Pierre Ribeyroles, père et fils, du Born, à Antoine Bartholomé, du Born.

° 290, le 11 avril 1531, vente de cens par Jean Avinhon, de Combe (Born), aux curé et prêtres du Born. Avec promesse de revente.

f° 293v°, le 11 avril 1531, vente par François Pan, cleric de Mende, chapelain de la chapelle fondée par François Versapuech, à Pierre Michel, de Clusel (Saint-Etienne-du-Valdonnez), d'un bois. Avec vente de cens par ledit Michel audit Chapelain, puis promesse de revente en faveur dudit Michel.

f° 299, le 25 mars 1531, échange de biens entre Jean Bestion, fils de Jean, du Born, et Antoine Cobe, de Pulgières (Badaroux).

f° 299v°, le 4 janvier 1537, transaction entre Pierre Salançon, natif d'Aspres (Saint-Gervais), et le chapelain de la chapelle Saint-Dominique fondée en l'église du Chastelnouvel (Saint-Gervais).

Lozère Histoire et Généalogie

### **3<sup>E</sup>. 2937, « liber vocatur In celis », de Pierre Torrent, notaire royal de Mende.**

3 feuillets de table d'actes.

° 5, le 11 avril 1531, vente par François Pons, clerc, chapelain de la chapelle fondée par François Versapuech, à Antoine Begos, de Vernet (Saint-Etienne-du-Valdonnez), d'un champ sis à Vernet contre douze livres tournois. Avec vente de cens par ledit Antoine audit François et promesse de revente en faveur dudit Antoine.

° 11, le 15 avril 1531, vente par Jean Bestion, fils de Jean, du Born, à Jean Arzalier, fils de Jean, du Born, d'un pré contre cinq livres tournois.

° 13, le 15 avril 1531, vente par Antoine Cobe, de Pulgères (Badaroux), audit Jean Bestion, d'un ort contre vingt livres tournois.

° 15, le 25 avril 1531, échange de biens entre Etienne et Antoine Arzalier, du Born.

° 17<sup>v</sup>°, le 25 avril 1531, vente par Jean Vinhol, du Born, à André Masso, dudit lieu, d'un champ sis au Born, contre vingt-six gros argent.

° 19<sup>v</sup>°, le 3 mai 1531, échange de biens entre Etienne Arzalier, du Born, et Jean Arzalier, fils de feu Guillaume, du Born.

° 22, le 7 mai 1531, quittance dotale par Maurice Boyer, de Badaroux, à Jacques Tabus, de Pulgères (Badaroux), de six livres tournois.

° 23, le 13 mai 1531, quittance dotale par Jean Laurayre, de Sainte-Hélène, mari d'Astruge Galières, à Raymond Galières, de Malaval (Barjac).

° 24<sup>v</sup>°, le 30 mai 1531, vente par Jean Arzalier, fils d'Antoine, du Born, à Antoine Barthélémy, du Born, d'une pièce de terre contre cinq florins or.

° 26, le 2 juin 1531, vente par Jean Bestion, fils de feu Jean, à présent de Pulgères (Badaroux), à Antoine Avinhon, prêtre du Born, d'un champ sis au Born contre neuf florins.

° 28, le 6 juin 1531, vente par Jacques Chapsier, fils et héritier de Claude Chapsier, défunt notaire de Mende, à Jean Bestion le jeune, fils de Jean, du Born, d'une maison avec aire et ort contigus sis à Pulgères, contre seize livres tournois.

° 31<sup>v</sup>°, le 10 juin 1531, quittance par Antoine Cobe, de Pulgères, à Jean Bestion, fils de Jean, à présent de Pulgères (Badaroux), originaire du Born.

° 33, le 10 juin 1531, quittance par Pons Bichon, tisserand de Mende, à Guillaume Richard, cardeur de Mende, son beau père, de quarante livres tournois, de la dot de Mondette, leur fille et femme, ainsi que de quatre vestes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Puis quittance des biens familiaux par ladite Mondette à son père.

° 36<sup>v</sup>°, le 11 juin 1531, vente par Pierre Laurayre, fils de feu Jean, de Coulagnes Hautes (Rieutort), à Antoine Achard, notaire de Mende, de treize gros argent de cens, contre seize livres et dix sous tournois.

° 38, le 11 juin 1531, quittance dotale par Gérald Cossol, de Lanuéjols, à Jean Gely, barbier de Mende, de vingt-sept livres et dix sous tournois.

° 40, le 10 juin 1531, vente par Marguerite Domergue, fille de feu Jean, originaire de Coulagnes-Hautes (Rieutort), à présent de Mende, à Antoine Achard, notaire de Mende, des droits et actions qu'elle a sur les biens de son père, contre quarante livres tournois.

° 42<sup>v</sup>°, le 25 juillet 1531, contrat de mariage entre Jean Brunel, de Saint-Martin du Born, et Catherine, fille d'Antoine Raymond, dudit lieu.

° 47, le 21 juillet 1531, contrat de mariage entre Pierre Raymond, fils de feu Antoine, et Jeanne, fille de Jean Brunel, du Born.

° 49, le 2 août 1531, testament d'André Garin, prêtre et curé du Born, qui adresse des legs à messire Jean Plan, à Marguerite, femme d'Antoine Rocher, de Chabestras (Grandrieu), à Catherine, femme de Jean Rocher, dudit

lieu, à Jeanne, femme de Jean Gravat, de Beyrnis (Allenc), à Jean Garin, son frère, et qui nomme héritier universel Antoine Garin, son frère.

° 51, le 4 août 1531, testament de Jean Pascal, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Antonie, sa fille, à Catherine, veuve de Jean Brosier, Hélix, femme de Jean Arzalier, ses sœurs, à Catherine, femme de Jaucelin Moret, de Pelouse, à Pierre Pascal, son frère, de Matguyres, diocèse de Maguelone, à Françoise, femme d'Antoine (vide), dit lo Costali, sa sœur, de Matguyres, diocèse de Maguelone. Il nomme héritier universel son fils, Antoine Pascal.

° 53v°, le 15 août 1531, échange de biens entre Guillaume et Robert de Lafont, frères, fils de Guillaume, de Chanteruéjols, et Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende.

° 55v°, le 16 août 1531, testament de Guillaume Constans, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Catherine, femme d'Etienne Corti, de Saint-Martin, à Jeanne, veuve de Guillaume Tichit, ses sœurs, à Antoine Tichit, secondaire du Born, à Jeanne, sa servante. Il nomme héritier universel Guillaume Julien, son filleul, fils de Guillaume, de Saint-Martin.

° 58, le 16 août 1531, codicille d'Isabelle, femme de Guillaume Constans, qui adresse des legs à Antonie, femme de Guillaume Paradis, Delphine, fille dudit Guillaume Paradis, Jeanne, sa servante.

° 59, le 18 août 1531, testament d'Antoine Laurayre, fils de Jean, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Jacques Laurayre, son fils, à Béatrice, Hélix, la vieille, Agnès, Cécile, Marguerite et Hélix la jeune, ses filles, à Agnès Laurayre, sa femme, à Guillaume Laurent, prêtre, à Jean Laurayre, fils d'Etienne, de Moguela (Saint-Gal), et qui nomme héritier universel Jean Laurayre, son fils.

° 61, le 19 août 1531, testament de Jean Raymond, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Pierre Raymond, son frère, de Ligeria (Servières), à Etienne Basalguette, fils de Pierre de Mende, à ses fils, Claude Raymond, François Raymond, Antoine Raymond, à ses filles, Hélène, femme de Louis Brunel, de Bruguière (Rieutort), à Hélix, femme de Pierre Pinard, de Granolhac, à Catherine, et qui nomme héritier universel son fils, Pierre Raymond.

° 63v°, le 26 août 1531, testament de Jean Laurayre, fils de feu Antoine, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Catherine, sa sœur, mariée, à Jean Laurayre, son frère, des terres Ymes, à Jeanne Tondut, sa sœur, à Antoine Laurayre, à Agnès, sa femme. Il nomme héritier universel le, la ou les posthumes à naître de sa femme et, après lui, elle ou eux, son frère, Jean.

° 65, le 22 août 1531, testament de Guillaume Julien, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à messire Antoine Avinhon, à Jean Julien, son frère, et qui nomme héritier universel son fils, Guillaume Julien.

° 66v°, le 18 septembre 1531, testament de Jean Boniol, fils de feu Jean, du Born, qui adresse des legs à Jeanne Arzalier, veuve de Jean Arzalier, du Born, à Agnès, femme de Simon Sabatier, de Veyrines, à Jean Marquo, dit Martin, de Saint-Martin, à présent d'Altayrac, à Antonie, femme de Jean Vigan, sa sœur, à Jacques et Vital Boniol, ses frères, à messire André Boniol, son frère, à Jean Boniol, son fils, au posthume de sa femme, à sa femme, Françoise, à Marguerite, Jeanne la vieille et Jeanne la jeune, ses sœurs. Il nomme héritier universel André Boniol, son fils.

° 69v°, le 18 septembre 1531, testament de Guillaume Garin, du Born, qui adresse des legs à Jean Garin, Pastari, son frère, à Pierre Garin, d'Altayrac, à Guillaumette, sa sœur, femme de Pierre Raschas, à Guillaume Garin, son neveu, fils de Vital, à Jeanne, sa femme, et qui nomme héritier universel son fils, Pierre Garin.

° 71, le 21 septembre 1531, testament d'Antoine Avinhon, prêtre du Born, qui adresse des legs à Agnès, femme d'Antoine Bartholomé, du Born, à Catherine, femme de Michel Liborel, sa sœur, à Marguerite, sa nièce, à l'évêque de Mende, aux chapelles Saint-Martin et Saint-Antoine du Born, à la chapelle dotée par Jean Laurayre à Badaroux. Il nomme héritier universel son frère, Pierre Avinhon. Puis, le 14 septembre 1549, publication de ce testament.

° 72v°, le 21 septembre 1531, vente par Maurice Ribeyroles, du Born, à Etienne Arzalier, du Born, d'un champ sis au Causse du Born, appelé le « Camp Cayrat », contre douze livres tournois.

° 74v°, le 16 septembre 1531, testament de Jacques Robert, chaussetier de Mende, qui adresse des legs à frère Pierre Robert, son fils, à Astruge Robert, sa sœur, et qui nomme héritière universelle Denise Robert, sa fille, future femme de Thomas Quiet.

° 76, le 1<sup>er</sup> octobre 1531, quittance par Denise, fille de feu Jacques Robert, chaussetier de Mende, future femme de Thomas Quiet, audit Thomas Quiet, muletier.

° 78, le 14 octobre 1531, vente de cens au chapitre de Mende par Etienne Fustion, de Mende.

° 79v°, le 29 octobre 1531, vente par Antoine et Jean Paulet, frères, à Vital Doladilhe, bastier de Mende.

° 81, le 3 novembre 1531, quittance par Raymond Chaudeyrac, de Beyrac (Allenc), mari de Jeanne Veyrines, à Antoine Passaval, des Salelles, et Jacinette, veuve de Guillaume Veyrines, dudit lieu, et Etienne Peytavin, del Alteret, absent, en tant que tuteurs de Jeanne, Catherine, Claude et Astruge Veyrines, fille dudit défunt Guillaume, de douze livres tournois en déduction de la dote constituée par les tuteurs à Jeanne Veyrines, avec ledit Chaudeyrac, et aussi de deux robes, une couverture et un linceul, selon acte de Pierre Fozilhac, notaire public.

° 82, le 14 novembre 1531, vente par Antoine et Etienne Dumas, tailleurs, père et fils, et Marguerite, femme dudit Etienne, de Saint-Martin du Born, à présent de Mende, à Pierre Cortin, pâtre du Born, d'une maison couverte de tuiles sise à Saint-Martin, avec tous les ustensiles qui y sont, ainsi qu'un ört sis audit lieu, et un champ dit « Lou Pendut », sis audit lieu, et un autre champ, contre cent trente cinq livres tournois.

° 84v°, le 28 novembre 1531, vente par Catherine, fille d'Etienne Tranchaceps, veuve de Jacques Morgue, de Chanteruéjols, à Raymond de Grandmont, chanoine de Mende, d'un pré clos sis à Chanteruéjols, contre sept livres et dix sous tournois.

° 87, le 17 décembre 1531, testament d'Astruge Robert (prénomée Astruge dans l'intitulé, et Marguerite dans l'acte), veuve de Jacques Robert, défunt marchand de Mende, qui adresse des legs à Catherine, femme de Vital Barrandon, à frère Pierre Robert, de l'ordre des cordiers, et qui nomme héritière universelle Denise Robert.

° 88v°, le 9 janvier 1531, quittance par Antoine Achard, notaire de Mende, fils et héritier universel d'Isabelle Molin, fille de feu Pierre Molin, fustier, fils de feu Guillaume, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, à Pierre Salaville, de la Bastide (Estables), et Jeanne Molin, fille de feu Pierre, sa femme, de toute la dot autrefois constituée à feu Catherine Brun, fille de feu Pierre Brun, mère de ladite Ysabelle Molin, grand-mère dudit Achard, et de ladite Jeanne.

° 89, le 14 janvier 1532 (ns), vente par Etienne Julien, prêtre du Born, aux représentants des prêtres du Born, de cinq sous tournois de cens annuel contre cinq livres tournois. Avec promesse de revente.

° 93v°, le 15 janvier 1532 (ns), contrat de mariage entre Pierre Comitis, fils d'Etienne, de Salses (Rouvière), et Philippa, fille d'Etienne Arzalier, du Born. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante livres tournois, deux robes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux, puis donation pour cause de mariage au marié.

° 99v°, le 5 janvier 1532 (ns), donation pour cause de mariage par Maurice Ribeyroles, du Born, à son frère, Antoine Ribeyroles, qui va parvenir aux ordres sacrés (Antoine est également prénommé Etienne dans l'acte).

° 101v°, le 9 janvier 1532 (ns), donation d'Antoine de Roquette, chanoine de Mende.

° 103v°, le 17 janvier 1532 (ns), contrat de mariage entre Antoine Garin, du Born, et Catherine, fille de Vital Chassafreire, de Monbel. Le père de la mariée constitue en dot quarante livres tournois, deux robes, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

° 106, le 25 janvier 1532 (ns), contrat de mariage entre Jean Gratad, fils de Jean, sellier de Mende, et Isabelle, fille de Guillaume Baro, marchand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot cent quatre-vingts livres tournois, quatre robes, et huit livres tournois pour le lit de dot. Puis donation par le père du marié au marié.

° 110v°, le 15 février 1532 (ns), vente par Bertrand Vital, fils de Laurent, du Chastelnouvel, à Antoine Avinon, dudit lieu, d'un champ sis à Chastelnouvel, contre neuf livres tournois. Avec promesse de revente.

° 114, le 10 février 1532 (ns), vente par Vital Cortin, de la Rouvière, à Etienne Cobe, dudit lieu, d'un pré sis à la Rouvière, contre treize livres tournois.

° 116v°, le 24 février 1532 (ns), vente par Antoine Boyer, peigneur, et sa femme, Catherine, qu'il autorise, à Antoine Courttil, fils d'Antoine, de Chanac, d'un champ sis à Chanac, contre vingt et une livres tournois.

f° 119, le 24 février 1532 (ns), quittance de restitution dotale par Etienne Arzalier, du Born, à Jean Masso, fils d'André, du Born.

f° 120v°, le 27 février 1532 (ns), quittance dotale générale par Pierre Bonicel, fils et héritier de Guillaume, de Féliçon, à Guigon Martin, de Rouffiac.

f° 122, le 28 février 1532 (ns), testament d'Antoine Jouvenel, du Chastelnouvel, qui adresse des legs à Jean Jouvenel, son neveu, de Mende, à Catherine Jouvenel, sa fille, à Agnès, sa fille, femme d'Antoine Tuset, de Mende, à Bertrand, son fils, à Catherine, sa femme, à Ymberte, sa fille, femme d'Antoine Delort, et qui nomme héritier universel son fils, Jean Jouvenel.

f° 124, le 2 mars 1532 (ns), vente par Antoine et André Delon, père et fils, de Pegas (Chanac), et Catherine Galières, fille de feu Pierre, femme de maître Arnald Savi, barbier de Serverette, à Jean Gely, chirurgien de Mende, d'une maison sise à Mende, terroir de Chaldecoste, contre sept livres tournois.

f° 127v°, le 3 mars 1532 (ns), vente par Pierre Laurayre, fils de feu Jean de Colagne Haute (Rieutort), à Antoine Achard, notaire de Mende.

f° 130, le 9 mars 1532 (ns), testament de Jeanne, veuve de Jean Salgues, de Mende, qui nomme héritière universelle, sa fille, Agnès. Suivi d'une donation par la même au frère Pierre Petit, carme de Mende.

f° 133, le 9 mars 1532 (ns), vente par Antoine Masso, sergent, à Antoine Avinhon prêtre du Born, d'un pré sis au Born contre six florins or.

f° 135, le 16 mars 1532 (ns), testament de Pierre Bachalar, de Saint-Martin du Born, qui adresse des legs à Guillaume Bachalar, de Colagne Haute (Rieutort), son frère, à Catherine, sa sœur, veuve d'Antoine Chavaniac, de Coulagnet, et qui nomme héritier universel Guillaume Bachalar, son fils. Avec quittance par ledit Pierre Bachalar à son frère, Guillaume Bachalar, de Colagne Haute, pour sa légitime.

f° 138, le 20 avril 1532, vente par Catherine, fille d'Antoine Tranchaceps, de Chanteruéjols, femme de Pierre Chalier, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, de trois champs sis à Chanteruéjols, contre treize livres tournois.

f° 140, le 20 avril 1532, quittance par Jean Boniol, du Born, à Pierre Boyer, de Sainte-Hélène, de dix livres tournois, deux couvertures, deux linceuls, sur la dot de Françoise, leur femme et fille.

f° 141, le 1<sup>er</sup> mai 1532, quittance générale par Vital Inard, marchand, en son nom et comme procureur de Jean Inard, son père, à Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende.

f° 142v°, le 1<sup>er</sup> mai 1532, quittance par ledit Vital Inard, marchand, en son nom et au nom de son père, Jean, à Raymond Colonel, prieur de Virgule, de dix livres tournois.

f° 143v°, le 17 mai 1532, testament de Gonette Montelh, femme de Pierre Yssartel, hôte de Mende, qui adresse des legs à Pierre Yssartel, son fils et qui nomme héritier universel Imbert Yssartel, son fils.

f° 146, le 16 octobre 1529, vente par Françoise veuve d'Etienne Rigald, et Charlotte, sa fille, et Béatrice, veuve de Guillaume Bachalar, sœur de Françoise, à Jean Gisquet, prêtre de Mende, d'un champ dit « las Condaminiás », sis à Chanteruéjols, contre dix livres et quinze sous tournois.

f° 148v°, le 28 décembre 1529, vente par Etienne Poderos, tisserand de Mende, à Jean Gisquet, prêtre de Mende, d'un champ sis à Chanteruéjols, contre treize livres tournois.

f° 150v°, le 7 mars 1530 (ns), vente par Françoise, veuve d'Etienne Rigald le vieux, de Chanteruéjols, à Jean Gisquet, prêtre de Mende, d'un champ sis à Chanteruéjols, dit « lo champ del Replat », contre cinq livres tournois.

f° 153v°, le 27 mars 1530, vente par Françoise, veuve d'Etienne Rigald le vieux, de Chanteruéjols, audit Jean Gisquet, prêtre de Mende, d'un pré ou clos appelé « los ortals », sis à Chanteruéjols, contre quatre livres tournois.

f° 157, le 21 juin 1532, vente par Guillaume Crosat, du Chastelnouvel, à Pons Mazel, dudit lieu, de diverses terres, contre dix-huit livres tournois.

f° 160, le 23 mars 1530 (ns), testament de Claude Sirvens, prêtre bénéficiaire de Mende, qui adresse des legs à Agnès, sa sœur, femme de Jean Raymond, à Claude, veuve de Jean Martin, de Fraissinet-de-Lozère, sa sœur, à Hélène, veuve de Jean Julien, sa sœur, à Etienne Sirvens, son neveu, des Bories de Saint-Gervais, à Jean Sirvens, prêtre, son neveu, des Bories, à Privat Sirvens, son neveu, à Marguerite, femme de François Brun, de Gerbald (Saint-Bauzile), sa nièce, à Valence, sa sœur, de Croset (Saint-Gervais), à Pierre Ferrier, prêtre de Mende, son neveu, à Astruge Malaval, de Malaval, sa nièce, à Agnès Vanel, veuve de Guillaume Vanel, de Mende, sa nièce, à Mondette, fille de Gérard Sirvens, sa nièce, de Mende, et qui nomme héritier universel Jean Sirvens, fils de Gérard, son neveu.

f° 164, le 15 septembre 1533, échanges de biens entre Jean Brajon, marchand de Mende, et Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais).

f° 167, le 23 novembre 1527, contrat de mariage entre Jean Masso, fils d'André, du Born, et Agnès, fille d'Etienne Arzalier. Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante livres tournois, deux robes, deux couvertures, deux linceuls, et une maison avec courtil et ort contigus sis au Born.

f° 169, le 7 septembre 1531, transaction entre Etienne Alary, dit Atger, de Saint-Chély-d'Apcher, et Natal Bernard, d'Auroux, notaires, et le chapitre de Mende.

f° 171, le 15 juin 1531, vente par Marguerite Domergue, fille de feu Jean Domergue, de Colagne Haute (Rieutort), à Antoine Achard, notaire royal de Mende, des droits qu'elle a sur les biens de son père.

f° 173, le 24 février 1531 (ns), vente par Françoise, veuve d'Etienne Rigald, fille d'Antoine Tranchiceps, de Chanteruéjols, à Jean Vincent, dudit lieu, d'un pré et un champ contigus, sis à Chanteruéjols.

f° 175v°, le 5 février 1532, transaction entre Jean Bestion, fils de Jean, originaire du Born, à présent de Pulgières (Badaroux), et Marguerite Charles, sa femme, fille de feu Jean Charles, d'une part, et Etienne Charles, prêtre de Nogaret, et Jean Charles, fils de feu Pierre Charles, frères de ladite Marguerite.

f° 179, le 18 avril 1533, donation par Vitale Chabrit, fille de Simon Chabrit, défunt notaire, veuve de Jean Moys, apothicaire de Mende, à Jean Tonel, apothicaire de Mende, son neveu et neveu dudit Jean Moys.

f° 182, le 8 mars 1531 (ns), vente par Aldebert Proset, prêtre, chapelain de la chapelle fondée par Pierre Bastide, défunt prêtre de Mende, à Antoine Achard, notaire de Mende, d'une pièce de terre, contre neuf livres tournois.

f° 184, le 22 novembre 1530, vente par Pierre Tichit le vieux, fils de feu Jean, de Pigières Basses (Ribennes), à Guillaume « de Vacca », curé de Balsièges, d'un pré et un pastoral, sis à Pigières Basses, contre quarante livres tournois.

f° 186, le 14 novembre 1531, échange de biens entre Etienne Fabri et son fils, Pierre Fabri, et Bartholomé Arnald, son gendre, et Isabelle, femme dudit Bartholomé, de Colombèche (Born), d'une part, et Antoine et Etienne Dumas, tailleurs de Saint-Martin du Born.

f° 189v°, le 1<sup>er</sup> mars 1533 (ns), testament de Jeanne, veuve de Guillaume Moulinier, de Badaroux, qui nomme héritiers universels les prêtres bénéficiaires de Mende.

f° 191, le 9 août 1532, testament de Jean Barbut, d'Anglade (Brenoux), qui adresse des legs à François Robert, de Mende, Antoine Filleul, hôtelier de Mende, et qui nomme héritière universelle sa femme, Anne, Pierre Colomb, Jean Destructis, fils de Guillaume, marchand, et Philippe Robert, de Mende, à parts égales.

f° 193, le 13 juin 1530, transaction entre Jacques Jouvenel, tailleur de Mende, et son fils, Jean Jouvenel, d'une part, et Antoine Jouvenel, de Chastelnouvel, frère de Jacques, héritier de feu Pierre, leur père, d'autre part.

f° 196, le 15 mai 1532, vente par Thomas Quiet, muletier, Hélix et Jeanne Quiet, ses sœurs, fils et fille de feu Jacques Quiet, à présent de Mende, à Jean Chalvidon, fils de Jean, de Cubières, de toute la borie qu'ils ont à Cubierette, contre cent vingt-huit livres tournois.

f° 198v°, le 4 novembre 1528, transaction entre le chapitre de Mende et Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende et ancien cellier du chapitre.

f° 203, le 26 avril 1531, obligation de Jean Vieilledent et sa femme, Françoise, de Chabrit, envers leur fidéjusseur, Jacques Malgoyses, dudit lieu.

° 205, le 6 octobre 1533, vente par Claude Beyrac, du Boschet (Chadenet), à Etienne Laurent, de ladite paroisse, d'un pré sis au Boschet, contre vingt livres tournois.

° 207, le 20 mars 1536 (ns), donation par Philippe Guy, brassier, et Jeanne, sa femme, à Jean Geli, chirurgien, beau-frère dudit Philippe Guy, de tous les droits de Jeanne dans une maison qui fut à Géral Fournier, père de ladite Jeanne.

° 209, le 21 juin 1533, échange de biens entre Jean Barral, fils de Jean, de Saint-Martin du Born, et Antoine Laurayre, fils de feu Jean, dudit lieu.

° 211v°, le 2 décembre 1536, transaction entre Jean Roussillon, Guillauma, sa femme, et Pierre, leur fils, d'une part, et Jean Rampvier, du Born, à propos de la vente que les premiers ont fait au second de leur métairie.

° 213v°, le 22 février 1534 (ns), cession à la confrérie de Sainte-Marie de septembre de Mende par les carmélites de Mende.

° 215v°, le 12 juillet 1520, arrentement du bénéfice du Chastelnouvel.

° 217v°, le 3 septembre 1532, donation par Antoine Rochon, prêtre bénéficiaire de Mende, à Luce, veuve de Jean Melhier, de Mende, sa servante.

° 218v°, le 16 mars 1534 (ns), quittance par Jean Girald le jeune, cordonnier de Mende, à Vital Maurin, prêtre bénéficiaire du Mende, du collège de Tous les Saints, de toute la dot constituée à sa femme, Marguerite Meseyrac, par ledit Maurin.

° 220, le 5 octobre 1532, quittance par Etienne Fabri, de Colombèche (Born), à Etienne Dumas, tailleur de Mende, de vingt-sept livres et cinq sous tournois.

° 221, le 26 juin 1534, accord entre Antoine Dedet, fils de Pierre, de la Fagette (Rieutort), et Pierre Malasanhon, fils de Jean, et Jean Malasanhon, fils de Pierre, représenté par Gérald Malasanhon, prêtre, et Jean Maugieu.

° 224v°, le 2 juin 1535, obligation d'Antoine Claret, de Bramonas (Barjac), envers Antoine Virgile, dudit lieu.

° 227, le 23 septembre 1533, cession de leurs droits contre diverses fondations par les prêtres hebdomadiers de Mende, en faveur de Jean Tonel, apothicaire de Mende, donataire et neveu de Vitale Chabrit, veuve de Vital Moys, défunt apothicaire de Mende.

° 244v°, le 2 juillet 1535, transaction entre Antoine Claret, de Bramonas, et Antoine Virgile, dudit lieu, à propos des possessions vendues par le premier au second.

° 247, le 10 septembre 1535, réduction de cens par le chapitre de Mende à maître Jean Negret, licencié en droit de Mende, sur un pré clos sis à Mende, terroir de Fontanilhe.

° 249, le 13 décembre 1535, vente par François Jourdan, docteur en lois, fils et héritier de noble Pons Jordan, bourgeois de Mende, à Antoine Bardon, marchand de Mende, d'une maison sise à Mende, place publique, contre mille livres tournois.

° 251, le 20 janvier 1533 (ns), vente par Jacques Chalvet, de Badaroux, à Guillaume de « Vacca », prêtre bénéficiaire de Mende et curé de Balsièges (acte annullé et inachevé).

° 251v°, le 2 novembre 1534, quittance dotale générale par Guillaume Reversat, de Prinsuéjols, comme mari d'Hélix, fille de feu Etienne Vidal, de la Rouvière, à sa belle-famille.

° 253, le 2 octobre 1533, vente par Pierre « Vialhadieu », de Donaldes (Saint-Symphorien), à Jean Catrebars, prêtre bénéficiaire de Mende, du collège de Tous les Saints, d'un setiers et quatre cartals de seigle de cens, contre vingt-cinq livres tournois.

° 257, le 7 mai 1535, vente par Pierre Fangoses, fils à feu Etienne, de Vitrolettes (Rieutort), à Antoine Achard, notaire de Mende, d'un pré sis à Vitrolettes, contre quatre-vingts livres tournois.

° 259, le 16 novembre 1532, échange de biens entre Gérald Cossot, de Lanuéjols, et Pierre Brolhet, fils et héritier de Guillaume, dudit lieu.

° 261v°, le 2 août 1538, testament de Valence Pelissier, femme en premier de feu François Monbel, puis en second de Guy Monbel, de Mende, qui adresse des legs à Gaspar Gervais, prêtre, à Claude Pelissier, femme de noble Jean Monbel, seigneur de Requose, son fils, à Delphine Bornet, sa nièce, femme de Vidal Ynard, marchand de Mende, et qui fait héritier universel Jean Monbel, seigneur de Requose, son fils légitime.

° 264, le 10 mai 1533, contrat de mariage entre Etienne Laurent, de Changefêges, et Marguerite, fille d'Antoine Martin, de Gerbald (Saint-Bauzile). Catherine Fournier, mère de la mariée, pour ledit Antoine Martin, constitue en dot à la mariée la moitié de tous leurs biens, avec clauses de vie commune, d'usufruits, etc.

° 266, le 3 décembre 1536, échanges de biens entre Antoine « del Hort », maçon de Mende, et Jean Durand, sergent de Mende.

° 268, le 12 août 1532, transaction entre Pierre Raymond, fils de feu Antoine, de Saint-Martin, et Raymond Rampvier et Alaycette, sa fille, dudit lieu. Le père et la fille demandent à Pierre Raymond quarante livres tournois après que Pierre eut mis enceinte Alaycette.

° 271, le 24 juin 1537, vente par François Jourdan, docteur en lois, coseigneur de Pelouse, habitant Toulouse, à Gibbert Vanel, « plus de atge », marchand de Mende, de la métairie que Jourdan possède à Altayrac, contre sept cents livres tournois.

° 273, le 8 avril 1535, vente par Catherine, femme de Gonet Dumas, couturier de Mende, autorisé par son mari et par Pons Claret, prêtre, son curateur, à Antoine Nogaret, chanoine de la collégiale Saint-Laurent-rive-d'Olt, d'une maison avec jardin sis à Saint-Laurent-de-Rive-d'Olt, contre cinquante-trois livres tournois.

f) 275, le 24 février 1532 (ns), vente par Thomas Boyer, peigneur, et Catherine, sa femme, à Antoine Curtil, fils d'Antoine, de Chanac (dans l'acte, le nom donné est « cortini », à tort), d'un champ sis à Chanac, terroir de Borgos, contre vingt et une livres tournois.

° 277, le 8 février 1533 (ns), vente par maître Michel Bernard, notaire de Bagnols, en son nom et au nom de Margueritte, sa fille, femme d'Alexandre Pomel, par laquelle il fera ratifier, à Guillaume Rochebaron, tisserand de Mende, d'un ort sis à Mende, confronté au chemin allant du portail d'Angiran vers l'église Saint-Gervais, contre seize livres tournois.

° 279, le 22 mai 1538, reconnaissance féodale faite au chapitre par noble Guillot de Montpeyroux, écuyer, seigneur de Montpeyroux, Chasaux, de Rocheretonde, coseigneur de Serverette, succédant dans les biens de noble Guigon de Villaret, chevalier, pour son manse de Rocheretonde (Saint-Alban).

° 280, le 23 mai 1538, obligation dudit noble Guillot de Montpeyroux, en faveur de maître Robert Gerbald, cellérier du chapitre de Mende.

° 281, le 14 février 1528 (ns), testament de Jeanne, fille d'Aldebert de Lasfons, femme d'Antoine Avinon, d'Altayrac (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Jean Bonald, d'Altayrac, Catherine et Florette, ses filles, Antoine Avinon, son mari, et qui nomme héritier universel son fils, Jean Avinon.

° 282v°, le 17 janvier 1532 (ns), contrat de mariage entre Jean Masso, du Born, fils d'André, et Jeanne, fille de Guillaume de Saint-Bauzile, de Saint-Bauzile. Le père de la mariée lui constitue en dot la somme et le trousseau qu'il lui avait constitués avec feu Jacques Peytavin, son premier mari, de Saint-Martin du Born, par acte reçu par Jean Cayrel, notaire.

° 283v°, le 23 juin 1531, publication par André Coignet, official de Mende, du testament d'Etienne Marquo, de Saint-Martin du Born, à la demande d'Énimie, veuve d'Etienne Marquo, de Saint-Martin du Born.

° 286v°, le 24 septembre 1530, publication par l'official de Mende, du testament de Guillaume Avinon, du Born.

° 291v°, le 10 novembre 1531, publication par l'official de Mende, du testament de Jacques Peytavin, de Saint-Martin du Born.

° 295v°, le 10 novembre 1531, publication par l'official de Mende, du testament d'Antoine Arzalier, du Born.

° 300, le 2 mars 1534 (ns), publication par Pierre Fardeau, official de Mende, du testament de Bombare Masso, femme d'Antoine Tichit, du Born.

f° 306, le 25 octobre 1528, vente par Jean Garnier, fils de feu Etienne, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Pierre Tranchaceps, fils de Jean, et Ysabelle, veuve de Guillaume Tardin, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), d'un pré sis à Chanteruéjols, contre trente livres tournois. Suivi d'un pacte selon lequel Garnier s'engage à faire retirer l'hypothèque existant sur ledit pré.

f° 309v°, le 25 juillet 1531, quittance des biens familiaux par Jeanne, fille de Jean Brunel, de Saint-Martin du Born, future femme de Pierre Raymond, fils de feu Antoine, dudit lieu, à son père.

f° 311, le 7 août 1537, collation par Raymond de Grandmont, vicaire de l'évêque de Mende, au profit de Pierre Fardeau, de la prévôté de Mende.

feuillet intercalé, en novembre 1537, vente par Jean de La Panouze, protonotaire apostolique, à André Achard, notaire de Mende, d'une métairie sise au terroir de Colagne Sobeyrane, contre deux cents quatre-vingt-dix livres tournois.

f° non numéroté, le 27 octobre 1537, vente par Robert Gerbaud, prêtre, à Jean Rocher, d'un mullet et de son bât, contre vingt-deux livres tournois.

f° non numéroté, le 3 novembre 1537, vente par Jean de La Panouze, protonotaire apostolique, à Antoine Achard, notaire de Mende, de sa métairie de Colagne Sobeyrane, contre deux cent quatre-vingt-dix livres tournois.

f° non numéroté, le 2 septembre 1537, arrentement par Antoine Achard, notaire royal de Mende, à Pierre Fangouse, laboureur de Vitrolettes (Rieutort), d'un pré sis à Vitrolettes acheté par ledit Achard audit Fangouse.

f° non numéroté, le 16 novembre 1537, cession par Denis Gribault, notaire de Servières, et Jean Gibelin, fils à Vidal, marchand de Servières, à Robert Gribault, prêtre, frère de Denis.

f° non numéroté, le 24 mai 1537, cession par Issartel à Gonet Destrech, de Mende (acte annulé).

f° nn, le 7 août 1537, contrat de mariage entre Pierre Donarel, fils de feu Etienne Donarel, d'Altayrac (Saint-Gervais), et Catherine Tichit, du Born. Antoine et autre Antoine Tichit, père et frère de la mariée, lui constituent en dot quatre-vingt-douze livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linces, ainsi qu'un chasal sis au Born.

f° nn, le 22 juin 1537, commissions données par Raymond de Grandmont, vicaire général de Jean de la Rochefoucauld, évêque de Mende, et par d'autres, à l'intention de Pierre Fardeau, également vicaire général et official de l'évêque, de Pierre de Courcelles, secrétaire dudit évêque, et de Jacques Serre, marchand de Mende, pour lever la somme de huit mille sept cent quatre-vingt-seize livres, trois sous et deux deniers tournois, à prendre sur tous les bénéfices non exempts, et la somme de six cents dix-sept livres, sept sous et quatre deniers tournois sur les religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et cela pour le don gratuit que le clergé de France a fait au roi de France.

f° nn, le 7 septembre 1537, acte pour Guidon de la Panouze, chanoine de Mende.

f° nn, le 15 décembre 1537, collation par le chapitre de Mende en faveur de Guidon Adhémar, clerc du diocèse de Rodez, d'une des chapellenies du collège des cinq plaies de Mende.

f° nn, le 1<sup>er</sup> février 1538 (ns), collation par le chapitre de Mende, en faveur de Simon Bosquet, clerc du diocèse de Mende, de la chapelle Saint-Blaise et Saint-Antoine, fondée en l'église Saint-Martin de Brenoux.

f° nn, le 24 juin 1537, vente par François Jordan, docteur ès lois, coseigneur de Pelouse, habitant de Toulouse, à Gibert Vanel, marchand de Mende, d'une métairie sise au terroir d'Altayrac, contre sept cents livres tournois.

f° nn, le 5 octobre 1537, commissions du chapitre de Mende.

f° nn, le 23 février 1538 (ns), procuration de Pierre Roch, clerc, fils de Jean, de Malaval (Brenoux).

f° nn, le 25 janvier 1538 (ns), présentation devant le chapitre de Mende, par le procureur des patrons de la chapelle Saint-Antoine, fondée en l'église de Brenoux par feu Arnald Runel, vacante par le mariage de Vital Robert, avec Philippa, fille d'Antoine dit Lauvie, de Saint-André-de-Valborgne, qui présente Vital Chapsier, prêtre, comme chapelain.

f° nn, le 7 janvier 1538 (ns), cession par Jean de Mirmont, chanoine de Mende, prieur de Pruynes, à Hugues Chatat, de la moitié de ses revenus dudit prieuré. Suivi d'une procuration, le même jour, de Guy de Montpeyroux, protonotaire apostolique, chanoine de Mende, en faveur dudit Jean de Mirmont.

f° nn, le même jour, cession de droits par ledit Guy de Montpeyroux audit Hugues Chatat. Avec procuration dudit Montpeyroux.

f° nn, le 26 février 1538 (ns), collation par ledit Guidon de Montpeyroux, vicaire général de Georges d'Armagnac, évêque de Rodez et de Vabres, en faveur de Pierre Savarin, prêtre du diocèse de Vabres, de l'église de Faveyroles, diocèse de Vabres.

f° nn, le 26 mars 1538 (ns), collation par le chapitre de Mende, en faveur d'Arnald Serre, cleric de Mende, d'une chorérie et d'un surplis de la cathédrale de Mende.

f° nn, le 7 août 1537, collation par Raymond de Grandmont, vicaire de l'évêque de Mende, en faveur de Raymond Colonel, cleric du diocèse de Valence, d'une prébende de chanoine de Mende.

f° nn, le 7 août 1537, collation au profit de Pierre Fardeau de la prévôté de Mende.

Lozère Histoire et Généalogie